

**R Q D**

REGROUPEMENT  
QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

## **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2006-2007**

**REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE**

**Octobre 2007**

## SOMMAIRE

<b>MOT DE LA PRÉSIDENTE</b>	<b>3</b>
<b>MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE</b>	<b>5</b>
<b>I. VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>7</b>
1. Rendez-vous annuel des membres / l'Assemblée générale 2006	7
2. Portrait du membership	7
3. Activités du conseil d'administration 2006-2007	8
3.1. Composition du conseil d'administration	8
3.2. Travaux du conseil d'administration	9
4. Service des communications	9
4.1. Site Internet	10
4.2. Publications	10
4.2.1. <i>Nouvelles du RQD</i>	10
4.2.2. <i>RQD Expresso</i>	10
4.2.3. <i>Appels à l'action</i>	10
4.2.4. <i>I-Mouvance</i>	11
4.2.5. <i>Autres envois</i>	11
4.2.6. Répertoire imprimé des membres	12
4.3. Campagne d'adhésion 2007	12
5. Comités	12
5.1. Comité des 5 à 7	12
5.2. Comité <i>Pas de danse, pas de vie !</i>	12
5.3. Comité sur le financement privé	13
5.3.1. Rappel de l'historique du projet	13
5.3.2. Première phase des travaux	13
<b>II. REPRÉSENTATION ET CONCERTATION</b>	<b>15</b>
1. Représentation disciplinaire	15
1.1. Ministère de la Culture et des Communications	15
1.2. Ministère des Affaires étrangères du Canada	17
1.3. Conseil des arts et des lettres du Québec	18
1.4. Conseil des Arts du Canada	19
1.4.1. Répartition des nouveaux crédits/concours exceptionnel	19
1.4.2. Comité paritaire RQD/CDA-ACD	20
1.4.3. Consultations du Conseil des Arts du Canada	20
1.5. Conseil des Arts de Montréal	21
1.6. Ville de Montréal	21
2. Concertation disciplinaire	22
2.1. Intégration professionnelle de la relève	22
2.1.1. Danse Transit	22
2.1.2. Stages d'intégration de la relève en danse	22
2.1.3. Outiller la relève artistique montréalaise	22

2.1.4. Visite des bureaux du RQD	23
2.2. Congrès 4 ARTS	23
2.3. Grands Chantiers de la danse	23
2.3.1. Chantier interprètes	23
2.3.2. Chantier relève	24
3. Concertation interdisciplinaire	24
3.1. COFASEQ	24
3.2. Coalition canadienne des arts	25
3.3. Mouvement pour les arts et les lettres	26
3.3.1. Sur la scène fédérale	26
3.3.2. Sur la scène québécoise	27
3.4. Conseil québécois des ressources humaines en culture	27
3.5. Comité de formation continue arts et culture	28
3.6. Table de concertation paritaire en santé et sécurité	28
3.7. Concertation des spécialistes en enseignement des arts à l'école	28
3.8. Adhésion à d'autres organismes	29
III. VALORISATION DE LA DISCIPLINE ET RELATIONS PUBLIQUES	30
1. Relations publiques	30
2. Prix Essor	30
3. <i>Pas de danse, pas de vie!</i>	31
4. Relations avec les médias	31
5. Placement publicitaire	32
IV. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	33
1. Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes	33
1.1. Quelques données	33
2. Formation continue et perfectionnement	33
3. Gestion de l'entente CSST/MCCQ	34
V. ADMINISTRATION	35
1. Le financement	35
1.1. Fonctionnement	35
1.2. Projets	35
1.2.1. Projets financés au niveau fédéral	36
1.2.2. Projets financés au niveau provincial	36
1.2.3. Projets financés au niveau municipal	36
1.3. Subventions salariales	36
2. L'équipe	37
2.1. Ressources humaines en relation aux ressources financières	37
2.2. Changements au sein de l'équipe	37
2.3. L'équipe en date du 30 juin 2007	38
<b>RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2007</b>	<b>39</b>
<b>LE MEMBERSHIP</b>	<b>40</b>

## **Mot de la présidente**

Chers amies et amis du Regroupement québécois de la danse,

Cette année, je considère comme un grand privilège d'avoir pu vivre encore mieux de l'intérieur plusieurs des moments qui ont marqué la danse en 2006-2007. C'est un cadeau précieux, une leçon de vie qui me fait dire et croire que nous avons ensemble les moyens de changer le monde!



J'aimerais mettre en perspective ces trois années passées en votre compagnie en tant que présidente du RQD, et partager avec vous le sentiment de fierté qui n'a cessé de grandir au fil des jours. J'ai maintenant la distance qu'il me fallait pour mesurer tout le chemin que nous avons réussi à parcourir ensemble, sans toujours savoir si la direction empruntée nous mènerait là où nous le voulions. Mais j'ai toujours su en mon for intérieur, je le réalise aujourd'hui, que le trajet que nous nous étions fixé était le bon.

La première année, je dois vous l'avouer, je l'ai vécue comme un choc des cultures, la danse offrant un éventail de styles, de pratiques, de manières de faire et de penser, au-delà de ce que j'avais imaginé. Mais ce qui m'a le plus ébranlée et le plus nourrie est que, malgré les difficultés et les fragilités de la danse, j'ai découvert que la communauté de la danse pouvait compter sur la force de conviction et la générosité d'un grand nombre de personnes portées par un plus grand que soi.

Grâce à cette énergie puissante, je me suis laissé porter, la deuxième année, par le besoin impérieux d'être au cœur de l'action, d'être animée de toutes parts par la vitalité d'une communauté que le RQD représente et défend avec la détermination et la passion qu'on lui connaît. Au terme de cette troisième année, je me rends compte que j'ai enfin acquis cette confiance que donne la connaissance approfondie des dossiers – assez complexes, merci! Comment vous décrire le plaisir que j'éprouve maintenant à prendre la parole au nom de la danse, et en votre nom?

Permettez-moi de faire un arrêt sur l'image et sur quelques réalisations de la saison 2006-2007, dont deux qui m'ont tenue en haleine, et très particulièrement à cœur. Je veux parler de cette troisième édition de *Pas de danse, pas de vie!*, dont j'avais l'honneur d'être encore une fois la marraine, et qui s'est avérée être un franc succès. Je lève mon chapeau à la belle et généreuse participation des artistes, à la réponse des citoyens, à l'appui incroyable de plusieurs partenaires, dont la Place des Arts, le Service de développement culturel de la ville de Montréal, plusieurs écoles et studios de danse, en plus d'une vingtaine de lieux du réseau de diffusion culturelle sur l'île de Montréal! Et que dire de la couverture médiatique, avec à la une du *Devoir* cette photo du maire Gérald Tremblay esquissant, en mon humble compagnie, quelques pas de danse sur une trace chorégraphique de Danièle Desnoyers!

Permettez-moi de souligner le travail incroyable de représentation que fait le RQD. Un exemple parmi d'autres; j'ai été mêlée de très près à l'action menée auprès du ministère de la Culture et des Communications pour qu'il dégage un fonds d'urgence afin que la vingtaine de compagnies de danse

tenues sur la touche jusqu'en février 2007 puissent réaliser leurs activités en diffusion internationale. Vous avez été nombreux à nous soutenir et d'une promptitude exemplaire quand il fallu passer, et repasser, à l'action.

J'aimerais terminer en beauté le mandat que vous m'avez confié, année après année, avec la réalisation des Grands Chantiers de la danse, un projet ambitieux qui nous permettra de boucler un cycle et d'en ouvrir un autre, plus prometteur encore. Je veux voir l'aboutissement de ce rêve fou mais vital pour l'avenir de la danse.

J'entre dans cette quatrième année, qui sera vraisemblablement ma dernière comme présidente du RQD, en sachant qu'elle sera à la mesure et à la hauteur d'une communauté qui, arrivée à maturité, a les moyens de se **prendre en charge, de se donner collectivement une vision d'avenir et un plan d'action**. C'est un grand et merveilleux défi que se lance la communauté de la danse, et j'ai envie de lui dire que je lui fais entièrement confiance. C'est ce qu'elle m'a appris de plus important au cours de ces trois dernières années, et je lui en suis infiniment reconnaissante. C'est à cause d'elle que je peux aujourd'hui m'engager avec vous dans les Grands Chantiers de la danse.

Je vous souhaite, à tout un chacun et de tout cœur, une année à la hauteur de nos espérances.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, reading "Anik Bissonnette". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anik Bissonnette

## ***Mot de la directrice générale***

Chères membres, chers membres,

Les années passent, mais ne se ressemblent pas, contrairement au fameux adage qui dit que... Je vous le donne en mille!

Déjà quatre ans à la barre du RQD, à me dire semaine après semaine, pour me donner du courage, qu'avec le temps j'arriverais à dompter cette magnifique bête de race qu'est le RQD, à lui faire ralentir le galop et calmer sa faim d'ogre. Peine perdue! En dépit de l'expérience et des connaissances acquises en gestion, planification et organisation du travail, et malgré les sages conseils de mes chers amis, de mes collègues, des membres de l'équipe et du conseil d'administration : la bête est indomptable! Quoi qu'il en soit, 2006-2007 a été particulièrement gratifiante en retombées trébuchantes, sonnantes, voire durables, l'équipe et le conseil d'administration du RQD ayant battu ses propres records d'endurance, de performance, d'assiduité au poste, et de bons coups publics, stratégiques, médiatiques.



Plusieurs annonces sont enfin tombées pile du côté des équipements, en faveur de LADMMI, de l'Espace chorégraphique Jean-Pierre Perreault, de Circuit-Est et de la Compagnie Marie Chouinard. Dans le même temps, le Forum des équipements culturels de Montréal obtempérait à notre demande de dresser un état des lieux de la danse en prévision du Rendez-vous d'automne 2007, organisé par Culture Montréal, et dont une des visées est de doter la Métropole d'un plan d'action en matière d'équipements culturels. L'étude, en cours de réalisation par le Groupe Gagné Leclerc, aura de quoi confondre les sceptiques des études, à en juger par les conclusions qui s'en dégagent déjà et qui, je vous l'assure, sont d'une éloquence percutante.

Nous savons tous que les réalités de la danse se sont pas bien connues et que ses nécessités gagnent à être mieux comprises. En quatre ans, et plus particulièrement depuis les deux dernières années, nous avons multiplié les opérations de sensibilisation auprès des élus, des personnalités de la scène culturelle, des fonctionnaires et de l'opinion publique, et les résultats, ma foi, sont assez probants. Quel que soit désormais le lieu de rassemblement culturel (colloques, forums, assemblées, conférences, etc.), la danse est devenue la référence, l'exemple par excellence que l'on utilise pour convaincre le gouvernement et les instances subventionnaires de la nécessité d'une augmentation significative du financement public des arts, en général, et de la danse en particulier.

Il m'arrive de penser que les résultats obtenus, même si dans certains cas il a fallu déployer l'artillerie lourde pour que le ministère des Affaires étrangères ne mette pas à exécution son plan de coupures dans le Programme de promotion des arts, sont en grande partie reliés au travail de sensibilisation que nous avons mené sans relâche, sur plusieurs fronts en même temps; les occasions à saisir ayant été nombreuses dans les dernières années. Certains ont parlé d'un moment historique pour la danse, quand la bonne nouvelle provenant du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) est tombée sur la table du RQD, en plein mois de février. Bien qu'il ait fallu insister, accumuler les preuves,

raffiner les arguments, cultiver les alliances et mobiliser les troupes pour obtenir l'injection de fonds d'urgence dans le Programme de circulation hors Québec géré par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), nous savions que nous pouvions compter au sein du Ministère sur des oreilles très attentives à l'endroit de la discipline.

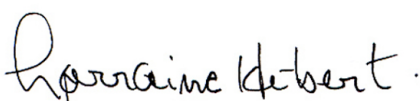
Une autre victoire vaut la peine d'être soulignée; avoir réussi à convaincre le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, de venir fouler, en compagnie d'Anik Bissonnette, la trace chorégraphique déposée devant l'Hôtel de ville, à l'occasion de la troisième édition de *Pas de danse, pas de vie!*. Cette victoire, à vrai dire ludique et symbolique, a fait la une du *Devoir* et donné des ailes à cette troisième édition portée, fièrement et bénévolement, par plus de 200 artistes et travailleurs de la danse professionnelle.

Je vous épargnerai les chiffres et les statistiques, qui se retrouvent par ailleurs dans le texte du *Rapport d'activités 2006-2007*, concernant les résultats enregistrés par le Service des communications et par le Secteur du développement professionnel, en formations données, en publications réalisées et ceux concernant les taux de participation et de réponses aux activités et aux *Appels à l'action*. J'aime à penser que de plus en plus de membres se sentent appartenir à leur association forte de près de 500 membres, et qu'en nombre croissant ils puissent dire qu'ils ont contribué aux succès de plusieurs de ses entreprises.

Quelques ombres se sont glissées en fin de saison dans le tableau d'honneur du RQD, avec trois départs annoncés au sein de la petite équipe du RQD, et dans des postes clés. De quoi ralentir la cadence, le temps de rebâtir une nouvelle équipe, entre mai et septembre dernier, bien que certains projets, dont la préparation du lancement des Grands Chantiers de la danse lors du Rendez-vous annuel des membres d'octobre 2007, ne pouvait pas être reculée dans le temps. Il a donc fallu s'accrocher et accepter le poids de la surcharge en se disant que les Grands Chantiers de la danse allaient donner à la communauté de la danse les moyens de mettre le cap sur l'avenir et de se doter collectivement d'une vision et d'un plan d'avenir.

Avec le recul, et quatre ans de loyaux services, j'ai acquis la conviction que la communauté de la danse avait en mains plusieurs cartes maîtresses qu'il lui appartenait maintenant de mettre en jeu et selon ses propres règles. Le 29 octobre prochain, nous lancerons officiellement les Grands Chantiers de la danse, en présence de tous ceux qui auront travaillé à alimenter les thématiques des Grands Chantiers. Tout au long de la prochaine année, vous serez appelés à participer aux travaux de réflexion des comités des Grands Chantiers qui mèneront à la tenue des seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec, en 2008-2009. Dans la mire pour octobre 2009; le lancement du plan directeur de la danse à l'occasion des 25 ans du RQD.

D'ici là, n'ayons pas peur de retrousser les manches et de redresser les visières puisque pour mettre le cap sur l'avenir nous avons à décider ensemble des trajets à emprunter.



Lorraine Hébert

## I. VIE ASSOCIATIVE

Le dynamisme et la participation des membres à la vie associative du Regroupement québécois de la danse est à souligner. Les divers comités et activités qui ponctuent la vie associative du RQD ont connu un bon taux de participation. C'est sans compter la forte réponse des membres aux nombreux *Appels à l'action* qui ont marqué 2006-2007, une saison particulièrement chargée sur le terrain de la concertation et de la mobilisation. Ces résultats sont attribuables aux efforts soutenus de l'équipe du RQD et du Service des communications pour animer la vie associative, tenir les membres informés au jour près, et à pied d'œuvre quand il s'est agi de passer à l'action. L'engagement remarquable des administrateurs dans l'avancement de plusieurs dossiers et l'investissement des membres dans l'un ou l'autre des comités du RQD sont garants de la vitalité de l'association et contribuent, de toute évidence, à renforcer le sentiment d'appartenance des membres à leur Regroupement.

### 1. Rendez-vous annuel des membres/Assemblée générale 2006

Le Rendez-vous annuel des membres du RQD a rassemblé plus d'une centaine de professionnels de la danse, au Monument-National, le 15 octobre 2006. La journée a débuté par l'assemblée générale, moment où l'équipe du RQD a présenté le *Rapport d'activités 2005-2006* et où les membres ont été appelés à élire les administrateurs du prochain conseil d'administration. Sur l'heure du lunch, George Krump, directeur général de Louise Bédard Danse et trésorier du comité exécutif du RQD, a animé deux rencontres avec deux personnalités marquantes de la scène publique et politique. En première partie, Pauline Marois, ex-ministre péquiste, était invitée à décrire les rouages de la machine politique et à témoigner de son expérience dans la manière de faire avancer des dossiers auprès des collègues et élus du gouvernement. Elle a insisté sur la nécessité « de démontrer, de façon encore plus marquée, et auprès d'un plus grand nombre d'élus et de personnalités publiques, la contribution de la danse au développement social, économique et culturel du Québec ». En deuxième heure, Simon Brault, président-fondateur de Culture Montréal, à qui nous avons proposé le thème « La solidarité dans la concurrence », a présenté une impressionnante analyse des facteurs qui alimentent la concurrence dans le milieu des arts et de la culture, dans un contexte où la compétition et la guerre des marchés sont les principaux vecteurs idéologiques. L'après-midi fut consacré aux Grands Chantiers de la danse. En première partie, Catherine Caron était invitée à mettre le projet en contexte, en rappelant à l'aide de nombreux exemples tout le chemin parcouru par la communauté de la danse depuis les premiers États généraux en 1994. En deuxième partie, Lorraine Hébert prenait le relais et présentait le projet des Grand Chantiers de la danse; son cadre, ses cinq thématiques, sa structure, et l'échéancier prévu pour en arriver à tenir les deuxièmes États généraux de la danse à l'automne 2008.

### 2. Portrait du membership

Cette année, le RQD a atteint un membership record de 486 membres, un calcul qui exclut le deuxième représentant des membres corporatifs. Plusieurs activités de formation continue, les 5 à 7, l'événement *Pas de danse, pas de vie!*, et un Service des communications réglé au quart de tour ont sans doute contribué à l'atteinte de ces résultats. Mentionnons également la tenue du Congrès 4 Arts, en novembre 2006, et la publication biannuelle du *Répertoire des membres du RQD* (version imprimée), deux interventions qui favorisent le recrutement de nouveaux membres individuels ou leur renouvellement d'adhésion. Un fait intéressant à noter; l'augmentation constante de membres individuels (interprètes et chorégraphes) qui



proviennent d'autres provinces canadiennes et choisissent d'élire domicile au Québec de manière temporaire ou permanente.

Les membres se répartissent selon les catégories suivantes :

<b>Membres honoraires</b>	
<b>Sous-total :</b>	<b>5</b>
<b>Membres corporatifs</b>	
Compagnies :	35
Diffuseurs :	6
Écoles :	4
Organismes de soutien et de services :	6
<b>Sous-total :</b>	<b>51</b>
<b>Membres individuels professionnels</b>	
Interprètes :	216
Création/production :	49
Enseignants :	91
<b>Sous-total :</b>	<b>356</b>
<b>Membres associés</b>	
Individus :	72
Membres corporatifs :	2
<b>Sous-total :</b>	<b>74</b>
<b>Total :</b>	<b>486</b>

### 3. Activités du conseil d'administration 2006-2007

#### 3.1. Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est constitué de cinq membres corporatifs et de cinq membres individuels, élus par l'assemblée des membres, et de trois administrateurs cooptés par le nouveau conseil d'administration. Le ou la présidente est également élu-e sur une base annuelle par l'assemblée des membres. Anik Bissonnette, membre individuelle élue en 2004 pour un mandat de deux ans, a été réélue pour un deuxième mandat. Pour un troisième année, elle fut élue par acclamation présidente du RQD. Les officiers du comité exécutif ont été nommés par les membres du conseil d'administration à sa première séance, le 28 novembre 2006.

Le conseil d'administration pour la saison 2006-2007 était constitué de :

- Anik Bissonnette, membre individuelle, interprète et présidente du RQD;
- Clothilde Cardinal, codirectrice générale et artistique, Productions LOMA, membre corporative et vice-présidente du comité exécutif;

- Kathy Casey, directrice artistique, La compagnie Montréal Danse, membre corporative et vice-présidente du comité exécutif;
- George Krump, directeur général, Louise Bédard Danse, membre corporatif et trésorier du comité exécutif;
- Susan Alexander, enseignante et gestionnaire, membre individuelle et secrétaire du conseil d'administration;
- Hélène Blackburn, directrice artistique, Cas Public, membre corporative et administratrice du conseil d'administration;
- Emmanuel Jouthe, directeur artistique, Danse Carpe Diem, membre corporatif et administrateur du conseil d'administration;
- Bobby Thompson, interprète et enseignant, membre individuel et administrateur du conseil d'administration;
- David Rancourt, interprète et enseignant, membre individuel et administrateur du conseil d'administration;
- Christine Bouchard, directrice générale, Les Ateliers de danse moderne de Montréal, membre corporative cooptée au conseil d'administration;
- Jean-François Déziel, interprète, membre individuel coopté au conseil d'administration;
- Mario Veillette, enseignant (Québec), membre individuel coopté au conseil d'administration;
- Suzanne Gagnon, enseignante, membre individuelle et administratrice du conseil d'administration (a remis sa démission en janvier 2007).

### **3.2. Travaux du conseil d'administration**

Entre novembre 2006 et juin 2007, le conseil d'administration a tenu huit réunions statutaires et le comité exécutif, quatre. Certains dossiers ont retenu plus particulièrement leur attention; les travaux de consultation avec le secteur de la danse du CALQ sur un projet de Nouvelles Orientations et le projet des Grands Chantiers de la danse qui a irrigué en permanence les séances du conseil d'administration. Deux autres rencontres du conseil d'administration, d'une part avec Anne Valois et Louise Gagné du Service de la danse au Conseil des Arts du Canada (CAC), d'autre part, avec le président et directeur général du CALQ, ont eu lieu au printemps 2007. À l'ordre du jour de ces deux rencontres : la présentation des faits saillants du RQD durant l'année en cours et du projet des Grands Chantiers qui, partie intégrante du Plan stratégique 2005-2008 au chapitre de la mobilisation et de la concertation, ne peut se réaliser sans l'appui financier de toutes les instances subventionnaires.

## **4. Service des communications**

Le Service des communications est le centre nerveux du RQD. En plus d'animer la vie associative et de soutenir activement le travail de représentation du RQD sur la scène publique et politique, il lui incombe d'orchestrer la cueillette, le traitement, la rédaction et la circulation d'un volume important d'informations. Loin de se contenter d'un simple transfert d'information, il prend soin de traiter les contenus en considérant constamment trois catégories de lecteurs : les membres, les partenaires et les médias. Ses choix sont faits en fonction d'une ligne éditoriale qui travaille à cerner de près les axes d'interventions du RQD, notamment ceux de la représentation, de la concertation et de la valorisation disciplinaire. Ce travail s'accomplit en étroite collaboration avec la Direction générale.

Les outils de communication dont dispose le RQD sont essentiels pour informer et sensibiliser les membres, les partenaires et les groupes de concertation auxquels le RQD est associé. Ces outils deviennent des véhicules d'information, de formation, de concertation, de relations publiques et de mobilisation politique. Autant de fonctions que le Service des communications exerce en complicité avec la Direction générale, le Service de l'accueil aux membres et le Service du développement professionnel. Parce que le sentiment d'appartenance à une association et, plus largement, à une communauté est à la base de toute action de mobilisation, le Service des communications s'emploie quotidiennement à la diffusion d'une information claire, responsable et liée à des enjeux de premier intérêt pour les artistes et les travailleurs de la danse.

#### **4.1. Site Internet**

Le [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org) a un nouveau visage depuis novembre 2005. Cette nouvelle version du site n'a cessé d'être enrichie en cours d'année par l'ajout de nouvelles pages et de nouveaux contenus. Les grands titres de la page d'accueil changent régulièrement au gré des activités et des actions du RQD. Les sections dynamiques du site (Babillard et Calendrier des spectacles) demeurent très fréquentées par les internautes, et plusieurs nouvelles annonces sont mises en ligne chaque jour. Le Répertoire en ligne des membres du RQD rend accessible les coordonnées des pairs et permet de consulter leurs fiches professionnelles mises à jour. Un microsite de sept pages, dédié entièrement à l'événement *Pas de danse, pas de vie!*, a été créé en avril 2007. Enfin, le site rassemble une foule de renseignements pratiques sur les ressources en danse, l'histoire et les interventions du RQD. Il héberge les *Rapports d'activités du RQD*, des avis, des mémoires et des études sur la danse. Autant de documents qui complètent le tableau des réalisations de l'association. En moyenne, le [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org) reçoit près de 7000 visites par mois, son plus haut taux de fréquentation étant durant la tenue de l'événement *Pas de danse, pas de vie!*.

#### **4.2. Publications**

##### **4.2.1. Nouvelles du RQD**

Les **Nouvelles du RQD**, envoyées deux fois par mois, sont destinées aux membres et à une centaine de partenaires triés sur le volet. Ce bulletin d'informations rend compte des activités du RQD suivant l'actualité et le plan d'action annuel. Il donne l'heure juste sur l'avancement des dossiers de concertation et de représentation politique, informe les membres sur les activités de la vie associative et les appels de projets, rappelle le calendrier des formations offertes par le RQD et relaie des nouvelles en provenance d'organismes partenaires. Vingt parutions des *Nouvelles du RQD* ont été réalisées entre le 1<sup>er</sup> juillet 2006 et le 30 juin 2007.

##### **4.2.2. RQD Expresso**

Les **RQD Expresso** consistent en de brèves nouvelles, envoyées aux membres seulement, qui sont en relation directe avec un événement de l'actualité du jour. Véhicule rapide d'information, le contenu est généralement d'ordre politique. Quinze envois ont été faits entre juillet 2006 et juin 2007.

##### **4.2.3. Appels à l'action**

Par différents outils, le Service des communications du RQD commente l'actualité et tente, malgré la complexité de certains enjeux, de faire voir leurs répercussions possibles sur la discipline. En 2006-2007, année d'élections provinciales et de gouvernement minoritaire conservateur à Ottawa, les

membres ont été très sollicités par le Service des communications, les occasions de passer à l'action ayant été nombreuses (annonces de coupures dans les programmes culturels de la Diplomatie publique, manque de fonds dans le Programme de diffusion hors Québec du CALQ, campagne du Mouvement pour les arts et les lettres et de la Coalition canadienne des arts, consultation nationale du CAC, etc.). Dix-huit *Appels à l'action* ont été lancés auprès des membres pour qu'ils fassent parvenir des lettres ou des courriels aux ministres et aux députés de la scène provinciale et fédérale, pour qu'ils répondent à des sondages visant à établir des constats, pour qu'ils participent à un processus de consultation, etc. Autant de gestes à poser, et qui l'ont été par un nombre imposant de membres.

Il faut dire qu'au fil des parutions des *Nouvelles du RQD*, du *I-Mouvance* et des *RQD Expresso*, les membres ont été régulièrement tenus au fait des événements et de l'avancement de dossiers chauds. À cela s'est ajoutée, durant la campagne électorale provinciale et en lien avec les *Appels à l'action*, une page Élections 2007 sur le site Internet du RQD. On y trouvait des textes d'opinion du RQD, les communiqués du Mouvement pour les arts et les lettres et de nombreux hyperliens vers des sites de presse et les sites des partis politiques. Ce travail de relais d'information s'avère capital pour soutenir la mobilisation au sein des rangs du RQD et donner une meilleure force de frappe à son travail de représentation qui s'effectue sur plusieurs fronts.

#### **4.2.4. I-Mouvance**

Le *I-Mouvance* est un périodique électronique hébergé sur le site du RQD. Son sommaire, comportant un nombre d'articles variant entre sept et dix-neuf, selon les périodes de l'année, est envoyé par courriel aux membres et à plus de 800 amateurs de danse au Québec, au Canada et à l'étranger. Grâce à cette liste d'envoi importante, le *I-Mouvance* contribue au positionnement du RQD sur la scène publique, à la circulation des idées au sein d'une communauté élargie de danse, et participe à la valorisation de la discipline. Son contenu traite de questions artistiques et politiques sur les scènes nationale et internationale. Les rubriques D'art et de culture ainsi qu'Idées d'ici et d'ailleurs mettent en circulation des textes ayant trait aux politiques culturelles, au financement de la culture, à la tenue de colloques ainsi qu'à la publication de livres, d'études et de recherches sur la danse. Deux autres rubriques (Événements spéciaux et Nos artistes à l'honneur) mettent à l'avant-plan des réalisations et des projets d'artistes et d'organismes québécois. Une nouvelle rubrique s'est ajoutée cette année, soit des dossiers intitulés Thème : Trajet, lesquels proposaient aux internautes des parcours thématiques sur le Web autour de trois sujets, enrichis sur une période de deux à trois mois. Les thèmes abordés étaient le hip-hop (septembre-octobre), les artistes engagés (novembre à janvier) et la danse hors les murs (février et mars). Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2006 et le 30 juin 2007 sont parues neuf éditions du *I-Mouvance*.

#### **4.2.5. Autres envois**

Mentionnons qu'en cours d'année, une dizaine de courriels d'ordre varié ont été envoyés aux membres. Ceux-ci référaient à la campagne d'adhésion et de renouvellement du RQD, à l'annonce d'anniversaires et de décès, en plus des *Hot !hot !hot !*, de brefs courriels rappelant la présence d'artistes de la danse dans les principaux médias. On remarque que la danse a été relativement bien représentée dans les médias cette année, plusieurs chorégraphes et interprètes (Édouard Lock, Marie Chouinard, Louise Lecavalier, Margie Gillis et Anik Bissonnette) ayant été invités à des émissions de grande écoute telles que *Tout le monde en parle* et le *Téléjournal/Le Point*.

#### 4.2.6. Répertoire imprimé des membres

Outil pratique et convivial que tous les membres gardent à portée de main, le **Répertoire des membres du RQD** fait l'objet d'une publication bisannuelle. Ce bottin, de quelque 80 pages, rassemble toutes les coordonnées des membres individuels et corporatifs, en plus de présenter un foule de coordonnées pratiques (programmes de subvention, médias spécialisés en danse et en culture, associations et organismes culturels). L'édition 2007 a été envoyée par la poste à tous les membres en décembre 2006. Cette publication, outil de référence fort prisé, est un complément au *Répertoire des membres en ligne* sur notre site Internet.

#### 4.3. Campagne d'adhésion 2007

Comme l'an dernier, la campagne d'adhésion et de renouvellement a été lancée au début du mois de juin, étant donné la fin de l'année financière au 30 juin et la tenue de la prochaine assemblée générale prévue à l'automne. Afin de simplifier et d'accélérer le processus des adhésions, le conseil d'administration du RQD a décidé de majorer de 15 \$ les frais d'adhésion et de renouvellement des membres professionnels et des membres associés pour toute demande reçue après le 1<sup>er</sup> septembre 2007. La campagne, qui s'est amorcée avec un large envoi par la poste en juin, a fait l'objet par la suite de rappels personnalisés par courriels. La page d'accueil du site Internet et les **Nouvelles du RQD** ont mis la campagne en avant-plan.

Les envois postaux ont ciblé trois catégories de personne. D'abord, les documents de renouvellement ont été envoyés aux **486** membres 2006-2007. Des documents d'adhésion ensuite ont été envoyés à **73** personnes, membres en 2005-2006 et qui n'avaient pas renouvelé cette année, et à **90** autres personnes, principalement celles ayant profité des classes techniques en danse contemporaine du RQD au cours de l'année. Des efforts particuliers ont été faits auprès des compagnies non membres pour les inciter à le devenir puisqu'ils profitent du travail de représentation du RQD.

### 5. Comités

#### 5.1. Comité des 5 à 7

Organisés par un comité d'artistes, sous la coordination du Service des communications du RQD, les 5 à 7 du RQD sont des activités informelles de réseautage destinées à la communauté et plus particulièrement aux artistes de la relève et aux artistes pigistes. Sept 5 à 7 ont eu lieu à La Quincaillerie, entre les mois d'octobre 2006 et juin 2007. La saison s'est terminée par le tirage, parmi tous les participants aux soirées, de deux abonnements à la dixième saison de Danse Danse. Au total, 155 présences ont été comptées.

Le comité des 5 à 7 se composait de Karine Cloutier, Annie Gagnon, Marie-Ève Nadeau, David Rancourt, Julie Siméon, Nathaniël Siry-Fortin, Jamie Wright et Judith Lessard Bérubé, du RQD. Maya Ostrosky et Andrew Turner ont quitté le comité en cours d'année.

#### 5.2. Comité *Pas de danse, pas de vie!*

Sous la direction du Service des communications, un comité d'artistes bénévoles a travaillé, dès novembre 2006, à l'élaboration des grandes lignes de la programmation, à la formulation de l'appel de projets pour le SquatDanse à la Place des Arts et à la sélection d'artistes selon des critères clairement établis. Le comité s'est réuni à trois reprises entre novembre 2006 et février 2007. Il était composé de Julie Châteauevert,

vidéaste; Karine Cloutier, membre individuelle professionnelle/interprète; Léonie DesRosiers, agente d'artiste; Annie Gagnon, membre individuelle professionnelle/interprète; Élodie Lombardo, membre individuelle professionnelle/interprète; Séverine Lombardo, membre individuelle professionnelle/interprète; David Rancourt, membre individuelle professionnelle/interprète membre du conseil d'administration; Héloïse Rémy, membre individuelle professionnelle/interprète; Nathaniël Siry-Fortin, vidéaste et chorégraphe; Mariko Tanabe, membre individuelle professionnelle/chorégraphe. Du RQD : Lorraine Hébert, Judith Lessard Bérubé, Sandra O'Connor et Julie Desmarais-Bastien.

### **5.3. Comité sur le financement privé**

#### **5.3.1. Rappel de l'historique du projet**

L'idée d'une fondation pour la danse au Québec germe dans l'esprit de plusieurs depuis longtemps et il s'avère de plus en plus clair que le besoin pour un tel outil se fait pressant. Lors de l'assemblée générale de 2005, de nombreux membres ont exprimé le désir de voir le milieu de la danse se doter d'outils pour faciliter la collecte de fonds auprès du secteur privé. À la suite de cette rencontre annuelle, le conseil d'administration a mis sur pied un comité<sup>1</sup> dont le mandat était de trier les idées exprimées puis d'élaborer un plan d'action permettant de concrétiser les plus prometteuses. En octobre 2006, il a déposé par le RQD une demande à la Brigade volante au volet Initiative stratégique. La Brigade visait à financer les services de la consultante Suzanne Bilodeau pour réaliser une étude sur l'opportunité ou la faisabilité de créer une fondation vouée au développement de la danse au Québec. Le financement a été accordé et les travaux ont débuté en janvier 2007.

#### **5.3.2. Première phase des travaux**

Avant même de déposer une demande à la Brigade volante, il avait été évoqué que les travaux nécessiteraient sans doute une seconde phase, en raison de l'étendue du champ de recherche et des problématiques reliées à ce genre d'opération. Les objectifs de cette seconde phase ne pourraient cependant être fixés qu'une fois que les travaux de la première phase seraient suffisamment avancés. Suzanne Bilodeau nous avait prévenus que le caractère itératif du processus nous obligerait sans doute à déplacer certaines des étapes du plan de travail arrêté pour la première phase, à la lumière des résultats et des conclusions de la recherche.

Ainsi, lors de la première phase, nous nous sommes rapidement rendu compte qu'il fallait faire le ménage dans toute la série de considérations légales et financières liée à la mise en place d'une fondation, avant d'envisager une étape de consultation avec le milieu, prévue dans le plan initial. Il nous est apparu essentiel de procéder à l'élaboration d'une proposition à partir de laquelle il serait ensuite plus aisé de mesurer l'intérêt pour la communauté de la danse de créer ce type d'outil collectif.

Les travaux depuis janvier ont donc servi à démêler le vaste écheveau que constituent notamment la fiscalité, les formes juridiques possibles et les conditions d'admissibilité des organismes pour recevoir éventuellement de l'aide.

---

<sup>1</sup> Le comité est formé de George Krump (président), Denise Biggi, Roger Sinha, Lorraine Hébert (membre d'office) et Louise Laplante (coordonnatrice).

En résumé, la consultante, avec le concours du comité, en est arrivé à formuler une hypothèse de départ qui couvre les questions suivantes :

- Principes directeurs (raison d'être, mission, principaux objectifs, moyens d'action, etc.)
- Éléments de structure (structure juridique, statut, nom, gouvernance, etc.)
- Éléments de fonctionnement (sources de financement, ressources nécessaires, etc.)
- Programmes d'aide et de service (champ d'action, chevauchements, etc.)
- Principaux défis (capitalisation, distribution, concurrence, etc.)
- Facteurs clés de succès (partenariats, soutien au démarrage, impeccabilité du modèle de gestion, soutien du milieu, etc.)
- Plan d'action pour les étapes ultérieures

Les travaux de la première phase auront aussi permis de préparer une version préliminaire d'un projet de documents constitutifs d'une fondation de la danse (lettres patentes et règlements généraux) et d'un projet de demande de statut de bienfaisance.

En 2007-2008, nous comptons réaliser la seconde phase des travaux qui comporteront une consultation du milieu, une planification détaillée des opérations, un premier travail de démarchage auprès des instances subventionnaires ainsi qu'une évaluation de l'impact d'une fondation sur les opérations courantes du RQD.

## II. REPRÉSENTATION ET CONCERTATION

Le travail de représentation du RQD se traduit par une multitude d'interventions sur la scène locale, provinciale et fédérale, qui exigent un travail de veille permanente, un service d'information réglé au quart de tour, un réseau de contacts, un conseil d'administration avisé en stratégies et des membres mobilisés et concertés dans l'action. En tout temps, il s'agit de faire valoir les hauts faits de la danse professionnelle auprès des élus, des fonctionnaires, des personnalités de la scène publique et culturelle, et de faire comprendre la nécessité d'un rattrapage en financement public et en infrastructure pour assurer la pérennité des acquis de la discipline et la poursuite de son développement. Au gré de l'actualité sur la scène municipale, provinciale et fédérale, il faut pouvoir répondre aux décisions prises ou aux orientations annoncées par les gouvernements et les instances subventionnaires en matière de politiques et de programmes de soutien aux arts, et faire état de leurs répercussions et conséquences sur la discipline.

Parallèlement aux interventions disciplinaires, le RQD participe activement à des coalitions vouées à la défense de la place des arts dans la société et qui interpellent les pouvoirs politiques dans leur responsabilité en matière de financement public, de politiques et de mesures adaptées aux enjeux culturels actuels. C'est sans compter la présence du RQD à plusieurs tables de concertation et conseils d'administration, en raison de la diversité des pratiques professionnelles qu'il a à cœur de représenter, et sa participation aux différentes consultations menées par les ministères, les instances subventionnaires et autres associations parapluie en culture.

### 1. Représentation disciplinaire

Au nombre d'interventions qui ont mobilisé l'équipe et le conseil d'administration du RQD, mentionnons plus particulièrement celles liées :

- aux équipements de danse dans la métropole;
- à la diffusion internationale, avec l'annonce de coupures dans les programmes culturels du ministère des Affaires étrangères et d'un manque de fonds dans l'enveloppe allouée par le CALQ pour la circulation hors Québec;
- aux travaux de consultation menés, d'une part par le Secteur de la danse du CALQ en vue d'une refonte de ses programmes, d'autre part, par le CAC engagé dans la définition de son Plan stratégique 2008-2011.

Il importe de souligner la forte mobilisation des membres dans le dossier de la diffusion internationale ainsi que dans les travaux de consultation avec le CALQ et le CAC.

#### 1.1. Ministère de la Culture et des Communications

Le travail constant de représentation du RQD, depuis trois ans, auprès de la ministre Line Beauchamp, des membres de son cabinet et des fonctionnaires responsables du dossier des équipements au bureau de Montréal et au sein du Forum des équipements culturels donnera lieu à des annonces réjouissantes en 2006-2007. Il est permis de penser que l'événement *Pas de danse, pas de vie!*, édition 2006, dont le message rappelait l'importance pour la danse d'avoir pignon sur rue, était de bonne augure.

En juin 2006, le RQD obtenait l'aval du Forum des équipements culturels pour une étude visant à dresser **l'état des lieux de la danse**, une demande ayant fait l'objet de représentations répétées au cours des trois



dernières années auprès du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et de la Ville de Montréal. Cette étude en cours de réalisation depuis la fin juin 2007, par le Groupe Gagné-Leclerc (sous la coordination de Monique Hamelin du MCCCF assistée d'un comité de suivi dont fait partie le RQD), doit livrer ses conclusions en octobre 2007. Alors que la question des équipements culturels est à l'ordre du jour du Rendez-vous d'automne organisé par Culture Montréal, la danse aura en mains des données intéressantes à faire connaître.

En août 2006, le RQD adressait une lettre à la ministre Line Beauchamp faisant état des besoins pressants de la discipline en studios d'entraînement, de répétition et de création, et de l'importance de régler rapidement le dossier de **l'Espace chorégraphique Jean-Pierre-Perreault**, la demande en espaces de travail s'annonçant particulièrement forte avec l'arrivée d'un nouveau festival international, l'événement CINARS et la tenue du Congrès international du Réseau international des arts du spectacle (IETM).

En novembre 2006, la ministre de la Culture et des Communications annonçait, lors d'une conférence de presse à laquelle la directrice et la présidente du RQD étaient présentes, l'octroi d'une subvention de 6 millions de dollars pour la construction d'un bâtiment qui abritera les locaux des Ateliers de danse moderne de Montréal (**LADMMI**), à Montréal. Ce même jour, le RQD diffusait un communiqué à ses membres et ses partenaires : « Un nouveau toit pour Les Ateliers de danse moderne de Montréal : le RQD salue le leadership de sa directrice, madame Christine Bouchard. »

En janvier 2007, la ministre de la Culture et des Communications annonçait un nouveau lieu pour la **Compagnie Marie Chouinard** qui, après 10 années de recherche, devenait enfin propriétaire d'un magnifique édifice de trois étages au 4499 rue de l'Esplanade, à l'angle de l'avenue Mont-Royal. Lorraine Hébert, présente à cette conférence de presse, en a profité pour remercier très chaleureusement la ministre de la Culture et pour faire le point avec son chef de cabinet sur l'avancement de la demande exceptionnelle déposée par le RQD au ministère, en novembre 2006, pour combler le manque de fonds dans l'enveloppe alloués par le CALQ à la circulation hors Québec. Elle apprenait que la demande d'un fonds d'urgence avait été entendue, mais la réponse officielle ne tombera qu'au mois de février 2007, et après avoir essuyé quelques sueurs froides. Force est de constater que cet heureux dénouement est le fruit d'une véritable concertation entre tous les acteurs concernés et que l'opération (lettre, constat chiffré, communications régulières avec le cabinet, forte réponse des membres à la campagne de lettres demandant une rencontre d'urgence) aura permis de mettre en lumière la forte réputation des compagnies de danse du Québec sur la scène internationale et de bien faire comprendre l'importance de soutenir ce pan essentiel de leurs activités.

En février 2006, la ministre Line Beauchamp annonçait l'octroi d'une subvention de 1,9 million de dollars à **Circuit-Est centre chorégraphique**, pour la mise aux normes des locaux situés rue Saint-André, et à l'Espace chorégraphique Jean-Pierre-Perreault pour des travaux de réfection. Le 14 février 2007, le RQD faisait parvenir un communiqué à ses membres soulignant la réouverture prochaine de ce premier lieu dédié exclusivement à la danse, à cause de l'entêtement d'un visionnaire, le regretté Jean-Pierre Perreault.

D'autres bonnes nouvelles tomberont au cours de la même année, dont l'annonce par la ministre, en août 2006, d'une aide supplémentaire annuelle récurrente de 689 300 \$ à dix établissements de formation supérieure en arts, dont LADMMI et l'École de danse de Québec. Dans la même venue était annoncée la fin du moratoire sur les écoles de formation artistique s'accompagnant d'une injection de près de 1,5 million de dollars dans le programme.

Au printemps 2007, une nouvelle ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine Saint-Pierre, était nommée. Elle a certainement contribué à faire augmenter les crédits alloués à son ministère ainsi qu'au CALQ dans le troisième budget présenté par le gouvernement libéral en position minoritaire. Le RQD profitera de l'événement *Pas de danse, pas de vie!* pour inviter la nouvelle ministre en titre à venir célébrer la Journée internationale de la danse en présence de grandes figures de la danse à Montréal. Sa présence fera l'objet d'un communiqué envoyé sur le fil de presse.

Entre avril et septembre 2007, le RQD aura l'occasion de rencontrer la ministre Saint-Pierre à quatre reprises lors :

- d'une soirée organisée, en juin, par la Coalition sur la diversité culturelle en l'honneur de Pierre Curzi, ancien président, et de Robert Pilon, directeur sortant, et de plusieurs autres personnes (députés, fonctionnaires et chercheurs) ayant participé à l'adoption à l'Unesco de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles;
- d'une rencontre, en septembre 2007, avec le Mouvement pour les arts et les lettres;
- de l'ouverture de la saison de danse de l'Agora de la danse;
- de la soirée de la Commission des parlementaires québécois.

## **1.2. Ministère des Affaires étrangères du Canada**

Déjà en mars 2006, lors d'une rencontre de la Direction des relations culturelles internationales du ministère des Affaires étrangères avec la communauté artistique québécoise, plusieurs représentants d'organismes artistiques avaient exprimé leurs inquiétudes quant aux orientations que le nouveau gouvernement semblait vouloir donner à la promotion et à la diffusion des arts dans une perspective de Diplomatie publique.

En août 2006, le RQD apprenait que des centres culturels à l'étranger essayaient des coupures importantes dans leurs budgets d'opération et que des bureaux étaient sur le point de fermer, à Londres et à Berlin notamment. Fin septembre, le gouvernement Harper annonçait des coupures de 12 millions de dollars dans le fonds alloué à la Diplomatie publique englobant plusieurs programmes culturels, dont le soutien à la diffusion internationale. Le RQD procédait dès lors, avec l'aide des compagnies de danse, à un sondage visant à quantifier les pertes possibles en rémunération et en nombre de semaines de travail pour les artistes et les travailleurs de la danse. La disparition du Programme de soutien à la diffusion internationale était dans les scénarios possibles, à en juger par les informations obtenues de diverses sources et par la difficulté d'avoir l'heure juste auprès des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères. Les informations recueillies auprès des compagnies de danse ont servi à bâtir l'argumentaire de la lettre adressée par le RQD et une soixantaine de ses membres au ministre des Affaires étrangères, aux chefs des différents partis ainsi qu'aux élus responsables des dossiers culturels sur la scène fédérale.

Parallèlement à cette campagne de lettres, le RQD a soutenu une opération de sensibilisation du public, relayant et adaptant des prises de parole rédigées par les présidents de deux compagnies de danse (la Compagnie Flak et Daniel Léveillé danse). Des interventions publiques avant les spectacles ont eu lieu à l'Agora de la danse et à la Place des Arts, par l'entremise du diffuseur spécialisé Danse Danse. Le Mouvement pour les arts et les lettres emboîta le pas en diffusant auprès de ses 14 000 membres une adresse à utiliser avant la présentation de leurs spectacles.

Partie prenante d'un communiqué rédigé et publié par le Mouvement des arts et des lettres, le RQD enjoignait le gouvernement Harper de revenir sur une décision qui attaquait la réputation du Canada sur la scène internationale et risquait d'ébranler sérieusement la situation financière de plusieurs artistes et organismes artistiques du Québec. Dans ce communiqué, le Mouvement pour les arts et les lettres demandait une rencontre d'urgence avec le ministre Peter MacKay. Bien qu'il n'y ait eu réponse à cette lettre qu'en mars 2007, le communiqué a fait son œuvre auprès des médias et du gouvernement québécois.

Finalement, travaillé de toute part, le ministère des Affaires étrangères a annoncé que l'enveloppe allouée à la diffusion internationale resterait intacte. Toutefois, il s'est avéré impossible de le convaincre de rétablir les budgets alloués aux centres culturels à l'étranger, en dépit du rôle essentiel qu'ils exercent sur le terrain et à l'endroit des artistes et des compagnies en matière de développement de marché, de promotion, de réseautage et d'accueil. Le RQD est revenu malgré tout à la charge par une campagne de lettres à laquelle les membres ont répondu en nombre significatif.

Soulignons que dans cette bataille, le RQD a pu compter sur une mobilisation non seulement de ses membres mais de plusieurs associations disciplinaires, dont celles regroupées au sein du Mouvement pour les arts et les lettres, ainsi que sur l'appui d'élus et de responsables des dossiers culturels sur la scène fédérale et québécoise, dont le député du Bloc québécois Maka Kotto, le sénateur et ministre de la Métropole Michael Fortier et la ministre Line Beauchamp.

### **1.3. Conseil des arts et des lettres du Québec**

Plusieurs rencontres et échanges entre le RQD et le CALQ ont marqué 2006-2007 avec des retombées certaines pour la discipline. Mentionnons que le CALQ est engagé dans une refonte de ses programmes qui nécessite un dialogue soutenu avec le milieu des arts et des lettres et les associations disciplinaires. Parallèlement aux travaux du RQD avec le Secteur de la danse du Conseil, le RQD fut convoquée à deux rencontres organisées par le CALQ (septembre 2006 et juin 2007) avec les organisations nationales et les Conseils de la culture, et a participé, en avril 2007, avec deux jeunes professionnels de la danse à une rencontre de consultation sur le programme de bourses. La question du sous-financement de la danse a de nouveau fait l'objet de représentation, particulièrement dans le dossier du soutien aux projets de production et de circulation hors Québec.

Un document-synthèse, ***Nouvelles orientations pour le secteur de la danse***, a également été produit après six séances de travail, entre avril et juin 2006, entre le conseil d'administration du RQD et la directrice du Service de la danse et de la musique, Nicole Doucet, ainsi que Lyne Lanthier, chargée de projet en danse. En septembre 2006, le conseil d'administration du RQD a de nouveau rencontré le Service de la danse, afin de faire le bilan de cette étape de travail qu'il souhaitait voir suivie d'une étape de consultation avec la communauté de la danse. En octobre 2006, deux rencontres de consultation étaient organisées à Montréal avec une partie importante de la communauté de la danse. Rappelons que dans l'échéancier de travail du CALQ, lesdites nouvelles orientations devaient être présentées au conseil d'administration du CALQ de décembre 2006, de sorte qu'elles puissent guider le travail de refonte des programmes et l'élaboration d'un plan d'action pour la danse d'ici l'évaluation nationale prévue en mars 2008.

En mars 2007, le CALQ publiait dans son site Internet le quatorzième numéro des ***Constats du CALQ***, entièrement consacré au secteur de la danse professionnelle. Ce document trace un profil économique de la danse professionnelle au Québec, en s'appuyant sur les données colligées par le CALQ à partir des rapports

de subvention des organismes qu'il soutient en recherche, création, production, diffusion et services. En l'absence d'étude sur l'économie de la danse professionnelle québécoise, ce portrait, qui avait fait l'objet d'une demande expresse du RQD lors d'une rencontre du CALQ avec les associations et les Conseils de la culture, a le mérite d'en poser les premiers jalons. Dans le contexte des Grands Chantiers de la danse, ce *Constats du CALQ* s'avérera très précieux.

En juin 2007, le conseil d'administration du RQD rencontrait le président et directeur général du CALQ, Yvan Gauthier, afin de lui présenter ses faits saillants pour 2006-2007 et de lui faire valoir l'importance de soutenir financièrement les Grands Chantiers de la danse qui mèneront à la tenue des États généraux de la danse à l'automne 2008.

Le contexte politique pour le moins instable depuis les élections provinciales du printemps 2007, qui ont conduit au pouvoir un gouvernement minoritaire, pourrait avoir des incidences sur le plan d'action du CALQ. Par ailleurs, un projet de loi sur la gouvernance des sociétés d'État, qui devrait normalement faire l'objet d'un vote à l'Assemblée nationale au cours de l'automne 2007, annonce des transformations dans le fonctionnement et la composition du conseil d'administration du CALQ.

#### **1.4. Conseil des Arts du Canada**

Plusieurs rencontres ont eu lieu au cours de la saison 2006-2007 avec la direction du CAC, d'une part, et le Service de la danse, d'autre part, avec pour toile de fond :

le contexte particulier créé par l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement conservateur minoritaire à Ottawa;

la nomination au CAC d'un nouveau directeur, Robert Sirman;

l'annonce de 50 millions de dollars en nouveaux crédits pour 2007 et 2008, sans garantie de récurrence;

la mise sur pied d'un concours exceptionnel en décembre 2006;

le démarrage d'un processus de consultation nationale devant mener à l'élaboration du Plan stratégique du CAC pour les trois prochaines années.

Deux de ces rencontres se sont tenues à Montréal, dans les bureaux du RQD, dont une avec la directrice et la présidente du RQD et une autre avec le conseil d'administration du RQD. À l'ordre du jour : le statut particulier du RQD, ses faits saillants pour l'année en cours et le projet des Grands Chantiers de la danse pour lequel le soutien accordé (10 000 \$) s'avère nettement insuffisant.

##### **1.4.1. Répartition des nouveaux crédits/concours exceptionnel**

Le 24 octobre 2006, les associations nationales étaient convoquées à Ottawa afin d'être saisies du plan établi par le CAC pour répartir les 50 millions de dollars ajoutés à son budget pour les deux prochaines années. Dans un souci de consolidation des organisations soutenues au fonctionnement, le CAC avait décidé de leur attribuer les deux tiers de cette somme (30 millions de dollars) au terme d'un concours exceptionnel et selon une évaluation au mérite, par des comités de pairs, des projets déposés au 1<sup>er</sup> décembre 2006. Quant au dernier tiers (20 millions de dollars), il serait réparti également dans les programmes de soutien à la production et à la diffusion aux artistes en privilégiant, pour 2006, les

projets qui avaient fait l'objet d'une évaluation positive et qui s'étaient vu refuser un soutien financier par manque de fonds. Au nombre des préoccupations exprimées lors de cette rencontre, le sort des artistes et organismes qui n'avaient toujours pas accès à des subventions au fonctionnement et à ceux de la relève.

En novembre 2006, le Service de la danse tenait deux réunions d'information à Montréal afin de s'assurer que les compagnies et les organismes soutenus au fonctionnement ont bien saisi l'esprit, les règles et les modalités de ce concours exceptionnel.

En avril 2007, le CAC annonçait par voie de communiqué les résultats de ce concours exceptionnel après avoir informé, par conférences téléphonique, les associations nationales du fait que, dans la répartition du 30 millions de dollars aux organisations soutenues au fonctionnement, près de 20 millions avaient été attribués à des organismes identifiés par le Conseil comme des organismes clés, après avoir été soumis à deux évaluations, disciplinaire et interdisciplinaire. Une fois l'effet de surprise passé, il fut convenu de continuer à revendiquer auprès du gouvernement fédéral la récurrence de ces nouveaux crédits et l'augmentation du budget du CAC, d'ici 2009, à 300 millions de dollars récurrents.

#### **1.4.2. Comité paritaire RQD/CDA**

Né en juillet 2005, à l'instigation du RQD, de la nécessité de concerter les forces et les voix de la danse professionnelle du Québec et du Canada, le comité paritaire Regroupement québécois de la danse/Canadian Dance Assembly-Assemblée canadienne de la danse [CDA-ACD] déposait en mars 2006, au Service de la danse et au conseil d'administration du CAC, un premier document intitulé *Présentation conjointe RQD/CDA-ACD*. Entre juillet et novembre 2006, le comité a mis au point un deuxième document, *Nouvelles Initiatives*, présenté au nouveau directeur du CAC par Clothilde Cardinal et Jim Smith, à Toronto, en novembre 2006.

En mai 2007, le RQD recevait dans ses bureaux Shannon Litzenberger du CDA-ADC et Mimi Beck de CanDance, afin d'établir le plan de la rencontre disciplinaire prévue le 17 juin avec le directeur du CAC, dans le contexte d'une large consultation nationale sur les orientations, les valeurs et les priorités du CAC pour les trois prochaines années. La rigueur et la cohérence des propos tenus de part et d'autre lors de cette rencontre sont le résultat de deux ans de travail auquel plusieurs personnes ont participé, dont Florence Adenot à l'animation, Marie-France Bruyère à la traduction, Louise Laplante à la coordination, Clothilde Cardinal et Kathy Casey du comité exécutif du RQD et Lorraine Hébert. Du côté du CDA-ACD, mentionnons Jim Smith, Shannon Litzenberger, Judy Maxwell et Dianne Milligan en remplacement de Bob Sirman, entre-temps nommé à la direction du CAC.

#### **1.4.3. Consultations du Conseil des Arts du Canada**

En mai 2007, le CAC lançait sur son site Internet un large processus de consultation auquel tous les milieux artistiques et l'ensemble de la population canadienne étaient invités à participer. Le comité exécutif du RQD a pris la balle au bond et a élaboré son propre outil de consultation à partir du document préparé par le CAC et accompagné d'un questionnaire en ligne : *Un avenir en création*. Au nom de plus de 80 organismes, artistes et travailleurs de la danse du Québec y ayant répondu, Lorraine Hébert a présenté les résultats de cette consultation lors de la rencontre disciplinaire avec la direction du CAC en juin 2007.

Les 17 et 18 juin 2007, le RQD était invité à deux séances de consultation organisées par le CAC, à Ottawa, la première étant exclusivement réservée à un échange de vue entre trois représentants de la danse au Québec et au Canada (Lorraine Hébert pour le RQD, Shannon Litzenberger pour le CDA-ADC et Mimi Beck pour CanDance), alors que la seconde réunissait en un forum d'une journée une quarantaine de représentants d'associations nationales. Essentiellement, lors de la rencontre disciplinaire avec la direction du CAC, il s'est agi de rappeler en substance la situation actuelle de la danse professionnelle au Canada et au Québec, ses enjeux de développement et de consolidation ainsi que les défis qu'elle a à cœur de relever en partenariat avec le CAC.

Dans la poursuite du processus de consultation, les associations devraient être saisies, durant l'automne 2007, des résultats de l'ensemble de la démarche menée par le CAC à laquelle plusieurs autres groupes ont participé, dont des jeunes artistes professionnels répartis sur l'ensemble du territoire.

### **1.5. Conseil des arts de Montréal**

Les rapports de confiance qui se sont développés entre le RQD et la responsable de la danse, Sylviane Martineau, sont précieux. Sa disponibilité et sa grande connaissance de la danse professionnelle font d'elle une ressource précieuse dans l'avancement de projets, dont celui des Grands Chantiers de la danse, l'établissement d'un état des lieux de danse à Montréal et sur des questions concernant la situation de relève professionnelle en danse et les artistes issus des communautés culturelles.

Cette année, le RQD a tenu à souligner tout particulièrement le 50<sup>e</sup> anniversaire du Conseil des arts de Montréal (CAM), profitant de l'événement *Pas de danse, pas de vie!* pour lui dédier une trace chorégraphique devant le 3450 rue Saint-Urbain en reconnaissance du rôle majeur qu'il a joué et continue de jouer dans la diffusion et le rayonnement de la danse sur le territoire métropolitain.

À l'instar d'autres associations disciplinaires, le RQD a appuyé son projet d'une mission élargie du CAM, proposition qui réaffirme l'importance de renforcer cette institution-phare et d'augmenter de façon significative les crédits qui lui sont alloués. À cet effet, la présidente du RQD, Anik Bissonnette adressait une lettre au maire de Montréal, geste qui a trouvé écho auprès d'autres membres, et qui, parmi d'autres actions, a permis de recentrer le débat lancé par Culture Montréal sur la réorganisation de la gouvernance culturelle à Montréal.

### **1.6. Ville de Montréal**

Les relations de confiance qu'entretient le RQD avec plusieurs directeurs et responsables de programmes, notamment du côté des équipements culturels, des événements culturels et du réseau de diffusion culturelle municipale, ont permis d'obtenir un soutien financier et technique fort apprécié dans la réalisation de l'édition 2007 de *Pas de danse, pas de vie!*. De la même façon, c'est parce que les responsables du dossier des équipements sont très au fait des problèmes auxquels la danse est confrontée que le RQD a finalement obtenu, par la voie du Forum des équipements culturels où siègent d'autres fonctionnaires du MCCCCF tout aussi éclairés, qu'une étude soit réalisée sur l'état des lieux de la danse à Montréal.

## **2. Concertation disciplinaire**

La concertation constitue l'un des cinq axes d'intervention du Plan stratégique 2005-2008 du RQD. Plusieurs actions qui y sont identifiées encouragent les initiatives portées par des groupes ou des individus membres de l'association, et le RQD se fait alors un devoir de les soutenir sur le plan de l'organisation et de la promotion. D'autres actions sont initiées par l'équipe du RQD, en réponse à des besoins exprimés par des membres de la communauté et jugés prioritaires par le conseil d'administration.

### **2.1. Intégration professionnelle de la relève**

#### **2.1.1. Danse Transit**

La coordonnatrice du développement professionnel a fait partie, pour une troisième année, du comité organisateur de l'événement *Danse Transit, un tremplin pour la relève*, mis sur pied par le Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD). Danse Transit, en janvier 2007, a attiré une soixantaine de participants, des finissants de toutes les écoles de formation professionnelle en danse au Québec et des danseurs récemment diplômés. Un des objectifs de cet événement : permettre aux jeunes danseurs d'acquérir des connaissances favorisant la gestion de leur carrière et leur insertion sur le marché du travail. La coordonnatrice a consacré environ 40 heures à cet important dossier. Anik Bissonnette a accompagné Maryse Gervais lors de la présentation du RQD aux participants, et Judith Lessard Bérubé a pris part à une table ronde.

#### **2.1.2. Stages d'intégration de la relève en danse**

Mise en place par le Service du développement professionnel cette année, cette nouvelle activité de formation a connu un vif succès. Elle consistait en stages de formation non rémunérés au sein de compagnies de danse et s'adressait aux interprètes ayant terminé une formation reconnue en danse depuis trois ans et moins et ayant peu ou pas d'expérience dans un contexte professionnel.

Expérience unique de formation en milieu de travail, cette activité a permis aux participants de travailler aux côtés de professionnels, de saisir les réalités du métier et de ses exigences et de développer leur réseau. Chaque stage, différent par son contenu, son déroulement et sa durée, offrait un apprentissage et une expérience uniques d'intégration au milieu professionnel. Au total, dix interprètes stagiaires ont été accueillis au sein de six compagnies. Chaque participant a également reçu un minimum d'une heure de formation individuelle par semaine, sous la supervision d'un membre de la compagnie. Ces stages ont débouché sur l'obtention de trois contrats au sein des compagnies [bjm\_danse] les Ballets jazz de Montréal et Fila 13.

#### **2.1.3. Outiller la relève artistique montréalaise**

La coordonnatrice du développement professionnel a également fait partie du comité de pilotage Outiller la relève artistique montréalaise, mis en place par le Forum jeunesse de l'île de Montréal et le CAM. En mai 2007, elle a été invitée, en compagnie de Judith Lessard Bérubé, à présenter les bons coups du RQD en soutien à la relève à l'occasion d'une rencontre avec l'ensemble des organismes réunis dans ce comité. Cette présentation fut remarquée, d'autant que le RQD s'avère proactif à l'endroit des artistes de la relève en danse par des activités qui leur sont offertes en formation continue et par leur intégration à

des comités de travail internes, dont celui des 5 à 7 du RQD et de la programmation de *Pas de danse, pas de vie!*.

#### **2.1.4. Visite des bureaux du RQD**

Chaque année, le RQD reçoit avec grand plaisir les finissants de LADMMI. L'objectif : leur faire connaître l'association, sa mission, ses axes d'interventions, ses programmes de formation et de perfectionnement, ses services, ses critères d'adhésion. Cette visite devenue annuelle au fil des ans a pour but de faciliter leur intégration au RQD et, partant, à la communauté de la danse professionnelle du Québec.

## **2.2. Congrès 4 ARTS**

Le Congrès 4 ARTS, un événement bisannuel organisé par l'association québécoise des spécialistes de l'enseignement en arts plastiques (AQUÉSAP), s'est déroulé les 16, 17 et 18 novembre 2006 à Québec. Plus de 700 enseignants en arts plastiques, en musique, en art dramatique et en danse ont participé aux nombreux ateliers et conférences. Grâce au travail concerté du comité danse, sous la direction de Suzanne Gagnon, et composé de Maryse Anctil, Irène Galesso et Catherine Bédard, une quinzaine d'ateliers furent offerts à la quarantaine de spécialistes en enseignement de la danse en milieu scolaire réunis pour l'occasion.

En collaboration avec le Département de danse de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), le RQD conviait à un petit déjeuner les professionnels de l'enseignement de la danse à l'école, le samedi 18 novembre 2006, lors duquel étaient remis les deux prix Excellence du Département de danse. Les heureuses récipiendaires furent Christiane Miron (Prix hommage) et Maryse Anctil (Prix relève), toutes deux enseignantes à l'École secondaire du Mont-Bruno. En plus de le mentionner sur son site Internet, le RQD a adressé une lettre de félicitations aux deux lauréates ainsi qu'une lettre à la direction de l'école pour souligner l'importance de ces deux enseignantes pour la formation artistique des élèves de leur école.

## **2.3. Grands Chantiers de la danse**

Dans la foulée des travaux de mise en route des Grands Chantiers de la danse, la Direction et le conseil d'administration du RQD ont continué à chercher du financement, multipliant les rencontres d'information et de sensibilisation auprès des directions des instances subventionnaires et du ministère de la Culture et des Communications. D'autres travaux ont été réalisés avec l'aide de consultants, dont la définition de la structure de gouvernance des Grands Chantiers de la danse et l'élaboration d'un devis d'étude portant sur l'économie de la danse professionnelle au Québec. La direction a par ailleurs revu l'échéancier et le budget, travaillé à préciser les contenus des Grands Chantiers, planifié la structure et la démarche du prochain Rendez-vous annuel des membres, revu l'organigramme de l'équipe du RQD en fonction des ressources et compétences nécessaires à la réalisation de ce projet et rédigé des demandes de subvention spéciales.

### **2.3.1. Chantier interprètes**

Parallèlement à ces travaux, le RQD mettait sur pied un Chantier interprètes dans le but d'actualiser et d'étoffer le portrait de situation établi en 2002 dans une étude réalisée par le Groupe DBSF. Animé par Sophie Michaud, ce chantier a tenu six rencontres de travail, au printemps 2007, auxquelles a participé une dizaine d'interprètes de provenances et de générations différentes. Parmi les sujets retenus : le



statut d'interprète, qu'il soit salarié ou pigiste; ses conditions d'exercice et de rémunération; ses responsabilités au sein d'une équipe de création et à l'endroit du chorégraphe et, à l'inverse, celles des chorégraphes, des compagnies et organisations à leur endroit. D'autres questions concernaient le besoin de reconnaissance des interprètes, leurs attentes et aspirations, la position qu'ils occupent dans la chaîne de recherche-création-production-diffusion, le rôle qu'ils jouent, ou souhaiteraient exercer, au sein de la communauté et par rapport à une discipline à la croisée des chemins. À l'issue de ces rencontres ayant fait l'objet de comptes rendus, un contrat de rédaction fut confié à Catherine Lalonde, sous la supervision d'un comité restreint constitué de Sophie Michaud, Manon Levac et Éric Beauchesne. Lorraine Hébert et Catherine Nadeau, adjointe au développement professionnel, ont prêté leur concours à la bonne marche des travaux.

### **2.3.2. Chantier relève**

Durant la saison 2006-2007, des efforts ont été investis pour la réalisation d'une deuxième étape de ce chantier amorcé au printemps 2006. Au terme de la première étape sous la conduite d'Anne Washeul, le RQD avait en main un questionnaire visant à dresser le portrait de situation de la relève des créateurs et des chorégraphes en danse, questionnaire ayant fait l'objet d'une validation par deux groupes témoins. Dans le scénario était prévue une rencontre de groupe en août 2006, rencontre que le RQD a décidé de reporter à plus tard devant le désistement de plusieurs créateurs ayant reçu des réponses négatives de la part du CALQ, ou du CAC, à leurs demandes de soutien au projet. Au printemps 2007, la Direction du RQD faisait appel à Fabienne Cabado pour relancer les travaux du Chantier relève. Elle a travaillé sur une deuxième version du questionnaire en départageant les questions en fonction d'un sondage quantitatif et d'une série d'entrevues qualitatives. Cette deuxième version, qui demande encore des ajustements techniques, servira à dresser un portrait de la relève dans le cadre des Grands Chantiers de la danse dont un des thèmes retenus est précisément la relève disciplinaire.

## **3. Concertation interdisciplinaire**

Défendre la place des arts et de la culture dans la société et la nécessité d'un financement public à la hauteur des exigences des artistes et travailleurs culturels mobilise au quotidien les interventions du RQD. Dans la conjoncture actuelle, particulièrement instable sur la scène politique fédérale et provinciale, et où les valeurs dominantes encouragent le désinvestissement de l'État dans le financement des arts au profit d'une logique clientéliste et électoraliste, nombre d'acquis sont ébranlés y compris les institutions responsables de gérer les fonds publics dédiés aux arts et à la culture. Les groupes de pression et les coalitions se multiplient, au Québec et au Canada, et sur certaines questions tendent de plus en plus à faire front commun. Le RQD, qui représente tous les secteurs professionnels de la pratique, est aussi appelé à siéger à plusieurs comités et conseils d'administration, qu'il s'agisse d'éducation artistique, de santé et sécurité au travail, de diversité culturelle, de relève, de formation et perfectionnement des ressources humaines en culture, etc.

### **3.1. Coalition pour la fréquentation des arts de la scène par les élèves du Québec**

Dans les retombées du dernier boycottage des activités culturelles par les syndicats des enseignants, la Coalition formée à cette occasion décidait de poursuivre ses travaux. En janvier 2006, celle formée de représentants des associations en arts de la scène, incluant l'Association de diffuseurs spécialisés en théâtre (ADST) et l'Association des diffuseurs pluridisciplinaire, devenait la Coalition pour la fréquentation des arts de la scène par les élèves du Québec (COFASEQ). Au nombre des objectifs poursuivis par la COFASEQ : agir

pour consolider et favoriser la fréquentation des arts de la scène par les élèves du Québec en se donnant des outils et des moyens d'asseoir cette fréquentation sur des bases solides. Parmi les travaux menés depuis, mentionnons la réalisation d'un devis d'étude sur la fréquentation des arts de la scène par les élèves du Québec. Les objectifs de cette étude visent à :

- dresser un portrait de la circulation des arts de la scène en direction des élèves québécois;
- faire l'inventaire et l'évaluation des mécanismes régissant la relation entre les élèves et les spectacles professionnels;
- évaluer la part de la fréquentation des arts professionnels de la scène sur l'ensemble des activités culturelles offertes par les établissements scolaires.

Ce devis d'étude a été présenté en février 2007 à la Direction de la formation artistique au MCCQ afin d'obtenir son financement. Dans le même temps, ladite Direction organisait une rencontre d'évaluation du programme La culture à l'école avec les membres de la COFASEQ et le ministère de l'Éducation, celui-ci étant désormais responsable de le gérer à la suite d'un transfert par le MCCQ des crédits s'y rattachant.

Au terme de la saison 2006-2007, il est permis de croire que les interventions de la Coalition donneront lieu à une étude sur la fréquentation des arts professionnels de la scène par les jeunes du Québec ainsi qu'à des changements dans les modalités de gestion du programme La culture à l'école, celles-ci s'étant avérées nettement déficientes dans leurs nouvelles applications.

### **3.2. Coalition canadienne des arts**

Rappelons qu'en 2005, grâce à la campagne Votez pour les arts, la Coalition canadienne des arts avait réussi à faire inscrire la question du financement public des arts à l'agenda politique fédéral et à mettre de l'avant la nécessité de porter à 300 millions de dollars le budget du CAC. Cette revendication qui obtiendra gain de cause sous le gouvernement libéral d'alors, sera de nouveau au feuillet avec l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement conservateur minoritaire. En effet, par diverses actions, la Coalition, dont le RQD est membre depuis sa création ainsi que le Mouvement pour les arts et les lettres, a réussi à obtenir du gouvernement Harper, en mai 2006, l'obtention de 50 millions de dollars au budget du CAC, soit 20 millions pour 2006-2007 et 30 millions pour 2007-2008, mais sans garantie quant à la récurrence des 30 millions de dollars annoncés pour l'année 2007-2008.

En novembre 2006, la Coalition canadienne des arts lançait une nouvelle opération de sensibilisation des élus de différents partis fédéraux à la nécessité d'une augmentation du budget du CAC à la hauteur de 300 millions de dollars récurrents d'ici 2009. Entre le 13 et le 17 novembre 2006, plus de 80 délégations, composées de représentants d'organismes artistiques, d'artistes, de chefs de file du monde des affaires et d'enseignants des arts, ont rencontré les députés dans leurs circonscriptions respectives, et ce, à l'échelle du Québec et du Canada. Entre septembre et novembre 2006, un peu partout au Canada, des artistes et des représentants d'associations, membres de la Coalition, ont été entendus lors des consultations prébudgétaires tenues par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Le Mouvement pour les arts et les lettres, en plus de présenter un mémoire devant les membres du Comité permanent des finances, a organisé les rencontres d'une dizaine de délégations composées d'artistes et de travailleurs culturels avec les députés du Bloc Québécois de l'île de Montréal et Laval. De leur côté, les

Conseils régionaux de la culture, également membres du Mouvement, sont allés rencontrer les députés conservateurs en régions. Anik Bissonnette a fait partie de la délégation des artistes de Montréal qui ont rencontré sept députés bloquistes : Gilles Duceppe, Bernard Bigras, Maria Mourani, Serge Ménard, Thierry St-Cyr, Réal Ménard et Vivian Barbot.

À la reprise des travaux de la Chambre des communes au retour des fêtes, la Coalition canadienne des arts a maintenu ses pressions pour que l'augmentation des crédits du CAC fasse partie du premier budget conservateur. Ses demandes :

- que soit rendue permanente l'augmentation de 30 millions de dollars accordée au CAC pour 2007-2008;
- qu'une somme supplémentaire et récurrente de 100 millions de dollars lui soit allouée annuellement, ce qui permettrait d'atteindre le fameux 300 millions de dollars annoncés par le précédent gouvernement.

En février 2007, le RQD et le Mouvement pour les arts et les lettres invitaient leurs membres à répondre massivement à la campagne de lettres adressées aux ministres des Finances, de Patrimoine canadien et au premier ministre. Devant le peu d'intérêt manifesté par le gouvernement Harper, à en juger par le budget qu'il a présenté en mars 2007, le Mouvement a fait connaître publiquement sa réaction par voie de communiqué.

Contre toute attente, en juillet 2007, la ministre Bev Oda a annoncé 30 millions de dollars de nouveaux crédits au CAC, assurant ainsi la récurrence des 30 millions alloués au CAC pour 2007-2008. Le Mouvement fut appelé à commenter cette annonce lors d'une entrevue réalisée en direct à RDI avec Stanley Péan, porte-parole du Mouvement, et Michael Fortier, sénateur et ministre de la Métropole.

Entre janvier et avril 2007, le RQD et le Mouvement pour les arts et les lettres ont participé à trois conférences téléphoniques avec la Coalition canadienne des arts, afin de concerter les actions et les prises de parole publiques, autour notamment du concours exceptionnel du CAC dont les résultats, rendus publics en avril 2007, avaient de quoi surprendre. Au lendemain du dépôt du budget fédéral, en mars 2007, le Mouvement a réagi par voie de communiqué.

### **3.3. Le Mouvement pour les arts et les lettres**

La saison 2006-2007 marque le retour en force du Mouvement pour les arts et les lettres sur la scène publique et politique du Québec. Après avoir décidé de ne pas renouveler le contrat de coordination de la Boîte de Comm., en juin 2006, il fait appel à un conseiller en communications, André Sormany de la firme HKDP, et à Sylvie Raymond, gestionnaire indépendante en culture, pour coordonner ses travaux. Il a également été plus présent sur la scène fédérale, étant donné le poids politique actuel du Québec avec un gouvernement conservateur minoritaire, une douzaine de députés provenant du Québec (dont quelques ministres) et un Bloc québécois déterminant dans la balance du pouvoir.

#### **3.3.1. Sur la scène fédérale**

Début octobre 2006, le Mouvement pour les arts et les lettres du Québec a publié un communiqué faisant part de son inquiétude vis-à-vis les coupures annoncées par le gouvernement Harper dans les programmes de Diplomatie publique du ministère des Affaires étrangères. À la même période, représenté par Lorraine Hébert, directrice générale du RQD, et Bastien Gilbert, directeur général du Regroupement de centres d'artistes autogérés du Québec, le Mouvement a présenté un mémoire devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de passage à Québec. Il a

réitéré la demande de la Coalition canadienne des arts réclamant une augmentation permanente de 100 millions de dollars au budget du CAC, tout en en faisant valoir les retombées pour les artistes, les travailleurs et les citoyens du Québec. Lorraine Hébert, interpellée par l'un des membres de la Commission, concernant les coupures annoncées dans les programmes de Diplomatie publique, a fait état de la nécessité de rétablir les budgets destinés à l'action culturelle dans les missions canadiennes à l'étranger, le travail effectué par les délégués culturels en réseautage, accueil et promotion des artistes et organismes artistiques étant essentiel au maintien et au renforcement de la réputation du Canada sur les marchés internationaux. Elle en a profité pour rappeler le rôle d'ambassadrice de premier plan qu'exercent les compagnies de danse sur la scène internationale, celles-ci accaparant 40 % des fonds attribués par le ministère des Affaires étrangères à la diffusion des arts de la scène.

### **3.3.2. Sur la scène québécoise**

Les activités du Mouvement se sont étendues sur plus de six mois, en raison du déclenchement des élections sur la scène provinciale, de l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement libéral minoritaire, de la présentation de trois budgets (avant et après les élections), et du changement de ministres aux Finances, à l'Éducation et à la Culture. Si sa demande est toujours, et depuis l'an 2000, de porter à 90 millions de dollars les crédits alloués au CALQ, ce qui représente une augmentation de 22 millions de dollars, il a fait valoir cette année l'argument de la récurrence pour contrer la tendance à injecter des fonds d'urgence ou des fonds dédiés dans des programmes autres que de soutien au fonctionnement des organisations artistiques.

Au bilan de mai 2007 : 8 millions de dollars, en crédits supplémentaires, ont été alloués au CALQ, mais pour des programmes et des mesures spécifiques, et sans garantie de récurrence. Ce qui s'avère tout de même un gain réel, bien qu'insatisfaisant, par rapport au 3 millions de dollars prévus dans le budget préélectoral du gouvernement libéral pour soutenir des mesures ponctuelles. La campagne 2006-2007 du Mouvement a surtout permis de ramener au cœur du débat public et politique la place des arts et de la culture dans la société et la question de la responsabilité de l'État en matière de financement public. Lettres ouvertes aux journaux; communiqués fréquents; campagnes massives de lettres; entrevues dans les médias; publicités dans les journaux; conférence de presse à Québec juste avant le débat des chefs; rencontres avec les responsables du dossier culturel de trois des quatre partis en lice (Parti Québécois, Action démocratique du Québec et Québec solidaire) qui, pendant la campagne électorale, se sont commis en faveur d'une augmentation de 20 millions de dollars du budget du CALQ; autant d'actions orchestrées par le Mouvement entre janvier et juillet 2007!

Le RQD, et plus particulièrement sa directrice, a été très actif dans l'établissement des stratégies de la campagne du Mouvement, dans l'élaboration des outils de communication, et très présent dans les rencontres avec les responsables culturels des partis en lice. Encore cette année, les membres du RQD ont été nombreux à répondre aux *Appels à l'action* lancés par le Mouvement et relayés par le Service des communications du RQD.

### **3.4. Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)**

Lors de l'Assemblée générale du CQRHC, en juin 2005, la directrice du RQD était élue au conseil d'administration du CQRHC, pour un mandat de deux ans, à titre de représentante du collège musique, danse, théâtre, cirque. Durant la saison 2006-2007, elle a participé à cinq réunions du conseil

d'administration ainsi qu'au travaux du comité sur le nouveau plan stratégique du CQRHC. En marge de l'Assemblée générale du CQRHC de juin 2007, la directrice du RQD participait à un des cinq ateliers sur le nouveau plan stratégique et agissait à titre de secrétaire.

En janvier 2007, le CQRHC, après avoir multiplié les actions et les interventions auprès du gouvernement du Québec pour que le projet pilote devienne un modèle permanent d'intervention en formation continue et en développement professionnel, apprenait que les crédits alloués par le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère d'Emploi-Québec et du MCCQ, seraient reconduits pour les trois prochaines années, mais sans qu'ils soient revus à la hausse au regard des besoins à combler en postes de coordonnateur dans plusieurs associations et regroupements disciplinaires. Quoi qu'il en soit, le RQD se voyait confirmé pour l'année 2007-2008 un poste de coordonnateur aux mêmes conditions que l'an dernier, soit quatre jours par semaine pour la coordonnatrice et une journée par semaine pour un(e) adjoint(e) à la programmation des activités.

### **3.5. Comité de formation continue arts et culture**

Le RQD représente le secteur de la danse au Comité de formation continue de l'île de Montréal. La coordonnatrice du développement professionnel, Maryse Gervais, qui participe aux travaux de ce comité depuis 1998, a pour mandat de présenter à Emploi-Québec un plan d'action annuel et de voir à prioriser des projets de formation déposés par les organismes de danse. Elle agit également à titre d'intermédiaire entre Emploi-Québec et les organismes du secteur, en transmettant à ces derniers l'information pertinente et la documentation du CFC. Elle conseille également les organismes de danse qui déposent des projets de formation et les soutient, au besoin, dans l'élaboration de leur projet de formation.

### **3.6. Table de concertation paritaire en santé et sécurité**

Depuis 2005-2006, le RQD participe à la Table de concertation paritaire en santé et sécurité du travail du domaine des arts de la scène, mise sur pied par la CSST dans la foulée du Plan d'action « Pour mieux vivre de l'art ». Le RQD, représenté à cette table par Maryse Gervais, a collaboré à la réalisation d'une étude exploratoire sur les risques en matière de santé et sécurité au travail dans le domaine des arts de la scène, menée par une équipe de spécialistes de l'Institut Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST). En 2006-2007, trois rencontres ont eu lieu au cours desquelles la coordonnatrice au développement professionnel a veillé à ce que les réalités de la création et de la production en danse soient bien comprises des chercheurs et prises en compte par ces derniers. Elle s'est donc assuré que l'on consulte les interprètes et les producteurs en danse et qu'ils participent à l'étude. Les principaux résultats de l'étude et ses pistes de recommandation ont été présentés en juin 2007. Un rapport de recherche sera rédigé, à la suite duquel on entend produire un guide de prévention pour diffusion large et élaborer un plan d'action visant à l'application des résultats de l'étude. Ces travaux permettront assurément à la danse de se doter de stratégies de prévention plus efficaces que celles dont elle dispose actuellement et de mettre en place des programmes de formation et d'information plus adéquats.

### **3.7. Concertation des spécialistes en enseignement des arts à l'école**

Le RQD, à la suggestion de Suzanne Gagnon, est membre du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec (CPIQ) depuis 2005. Cet organisme, qui regroupe une trentaine d'associations professionnelles d'enseignants et près de 15 000 intervenants en éducation du primaire à l'université, est une instance de représentation sur les tables nationales de consultation du ministère de l'Éducation. Le CPIQ est appelé à

être consulté sur des dossiers concernant la formation initiale et continue des enseignants, la politique d'évaluation des apprentissages, l'insertion professionnelle et autres politiques ministérielles. Suzanne Gagnon, membre du conseil d'administration du RQD jusqu'en janvier 2007, a représenté et défendu les intérêts des spécialistes en enseignement de la danse à l'école au conseil d'administration du CPIQ et au sein du jury des Prix Essor, en plus de coordonner les travaux du comité de programmation des ateliers du Congrès 4 Arts, édition 2006. Il importe de rappeler que la directrice du RQD a été appelée à soutenir le travail de Suzanne Gagnon tout au cours de l'année et que le Service des communications a été mis à contribution.

Trois autres rencontres de travail, impliquant cette fois la directrice du RQD aux côtés de Suzanne Gagnon, visaient l'élaboration d'une stratégie de positionnement de l'enseignement des quatre arts à l'école auprès des commissions scolaires, des directeurs et des comités d'écoles et de l'opinion publiques. L'enjeu : faire respecter les heures indiquées dans le nouveau programme pédagogique pour l'enseignement des arts. Les travaux ont été suspendus en juillet mais devraient reprendre durant l'automne.

### **3.8. Adhésion à d'autres organismes**

Le RQD est membre du comité consultatif des arts de la scène de l'Observatoire en Culture, de Culture Montréal, de la Conférence canadienne des arts, de la Coalition pour la diversité culturelle, de l'organisme Les Arts et la Ville, et est partenaire de l'ARUQ, un groupe de recherche des HEC sur les crises financières dans les organismes artistiques.

### III. VALORISATION DE LA DISCIPLINE ET RELATIONS PUBLIQUES

Dans le Plan stratégique 2005-2008, le RQD cible la **valorisation de la discipline** comme l'un de ses cinq domaines d'intervention. Trois champs d'action, directement liés à cet axe d'intervention, sont mis de l'avant : le **soutien au travail de représentation** ; la **promotion de la danse sur diverses tribunes** et la **mise en valeur de l'apport spécifique de la danse à la vie culturelle**.

#### 1. Relations publiques

Les interventions et les activités reliées au travail de relations publiques sont pour une bonne part dictées par l'actualité culturelle et politique. Cela dit, le RQD profite de toutes les occasions, officielles et informelles, diffuses ou au contraire dirigées, pour faire entendre la voix de la danse professionnelle du Québec et mieux faire connaître ses réalités et ses particularités. Événements mondains, soirées-bénéfices, premières de spectacle, lancements, remises de prix, conférences de presse, colloques, sont autant d'occasions pour tisser des réseaux de contacts, développer des alliances, cultiver des complicités au sein de la communauté de la danse et avec les autres milieux artistiques et culturels.

Entre août 2006 et juillet 2007, la présidente, la directrice générale et les membres de l'équipe du RQD ont participé à plusieurs événements : soirée célébrant le 50<sup>e</sup> anniversaire du CAM, Gala des Prix Essor, remise des prix du Département de danse de l'UQÀM au Congrès 4 Arts, remise des prix du CAM, soirée-bénéfice des parlementaires québécois, conférences de presse annonçant des projets d'équipement en danse, soirée hommage de la Coalition pour la diversité culturelle, participation à des tables rondes, ou animations dans le cadre de festivals (TransAmériques et Vue sur la relève), de journées de réflexion (Culture Montréal, Outiller la relève), d'événements (Danse Transit) et allocutions de la présidente du RQD au Gala des Prix Essor et à la 10<sup>e</sup> édition du Sommet canadien des arts.

Au nombre de ces activités de relations publiques, il faut assurément compter celles plus directement liées à la défense des intérêts de la danse au sein de groupes de concertation disciplinaire et interdisciplinaire, aux tables de consultation en culture, éducation, santé et sécurité, aux conseils d'administration, etc. Le détail de ces activités se retrouve au chapitre Représentation et concertation.

Rappelons enfin que le travail de relations publiques du RQD tire profit de celui que sont appelés à faire le conseil d'administration et les membres du RQD lorsque ceux-ci sont invités à prendre la parole publiquement, ou à émettre des avis au nom de la danse professionnelle dans diverses circonstances (remises de prix, forum, journées de consultation, tables rondes, entretiens dans les médias, tournées promotionnelles, parrainages d'événements à caractère social ou culturel, etc.). En somme, toutes les occasions sont bonnes pour marquer la présence de la danse sur la scène publique et en souligner les apports à la vie sociale et culturelle du Québec et du Canada.

#### 2. Prix Essor

Depuis 2000, le RQD participe au Gala annuel de remise des prix nationaux Essor, initiative menée conjointement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le MCCQ. Lors de cette soirée, enregistrée au studio de Télé-Québec en novembre 2006, Anik Bissonnette a été invitée à remettre le Prix éducation artistique et culture, une bourse de 2000 dollars à laquelle le RQD contribue pour un montant de 400 dollars, au

même titre que les trois autres associations de spécialistes en enseignement des arts à l'école. Elle y a livré un vibrant témoignage sur l'importance de mettre les jeunes en contact avec les arts et la culture.

L'attribution de ce prix est le fruit des délibérations d'un jury constitué d'une dizaine de personnes, dont des enseignants, des artistes professionnels et des représentants des deux ministères. Suzanne Gagnon, membre du conseil d'administration du RQD jusqu'en janvier 2007, a participé aux travaux de ce jury.

### **3. *Pas de danse, pas de vie !***

La troisième édition de *Pas de danse, pas de vie!* s'est déroulée du 24 au 29 avril 2007 et a réuni de prestigieux partenaires tels que la Société de la Place des Arts, le Réseau de diffusion culturelle de la Ville de Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, la Cinémathèque québécoise, en plus d'une quinzaine d'école de danse et plus de 200 artistes de la danse. Des diffuseurs et des écoles à l'extérieur de Montréal ont également pris part à l'événement en plaçant leurs activités sous la bannière *Pas de danse, pas de vie!*

Sous la direction du Service des communications, un comité de bénévoles a collaboré à l'élaboration de la programmation et, plus particulièrement, à la sélection des artistes au SquatDanse. Le Service des communications s'est chargé du financement et de la coordination de l'événement ainsi que des relations avec les médias et le politique.

*Pas de danse, pas de vie!* à Montréal s'est déroulé sur une période de sept jours. L'événement s'est amorcé par les Traces chorégraphiques, s'est poursuivi par des classes, des portes ouvertes et une soirée vidéodanses avant de se terminer par un happening festif à la Place de Arts à l'occasion de la Journée internationale de la danse.

Ce sont les Traces chorégraphiques qui ont principalement incarné le message de l'événement. Au nombre de 25, elles étaient dédiées, cette année, au CAM et au Réseau municipal de diffusion culturelle qui, 25 ans après l'inauguration de la première maison de la culture, contribuent au rayonnement de la danse partout sur le territoire. Les classes de danse gratuites ont connu un excellent taux de participation (près de 450 personnes) et mobilisé une trentaine de professeurs de danse. Un nouveau partenariat a été créé entre le RQD et CHUM Television's Bravo!FACT (Foundation to assist Canadian Talent) à l'occasion de la présentation de la soirée vidéodanses à la Cinémathèque québécoise. Enfin, le SquatDanse à la Place des Arts a donné lieu à des performances artistiques surprenantes et émouvantes. À l'extérieur comme à l'intérieur, une foule évaluée à plus de 2000 personnes a pu apprécier les prestations données par plus d'une centaine d'artistes de la danse.

*Pas de danse, pas de vie!* a réuni une part importante de la communauté de la danse autour d'un projet rassembleur et a réussi à livrer à la population, aux médias et aux élus une image invitante, ouverte et solidaire de la danse. Ingrédient stimulant de la vie associative, l'événement donne des munitions au travail de représentation et accroît la place de la danse dans l'espace public et médiatique. Il permet ainsi au RQD de mieux se positionner tant auprès des citoyens, du politique, des médias que de ses propres membres.

### **4. Relations avec les médias**

Si l'équipe du RQD entretient des liens continus avec nombre de journalistes au fil de l'actualité en danse – que ce soit pour nourrir les contenus rédactionnels ou pour faire connaître la position du RQD sur un sujet donné –, quelques moments forts sont à souligner. La campagne de presse entourant *Pas de danse, pas de vie!* a donné



lieu à une couverture enviable dans les médias écrits et électroniques. Le déjeuner de presse annonçant le dévoilement de la programmation, le mardi 17 avril 2007 au Foyer Jean-Gascon du Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, a réuni quelque 70 personnes. Un *photo-up*, montrant le maire de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, dansant une Trace chorégraphique en compagnie d'Anik Bissonnette, a fait la une du cahier Weekend du *Devoir*, publiée le vendredi 27 avril 2007. Enfin, la nouvelle ministre de la Culture et des Communications, madame Christine Saint-Pierre, a rendu visite aux artistes du SquatDanse, l'une des premières effectuées depuis son entrée en poste.

Cette année, le RQD a fait paraître six communiqués et une lettre d'opinion signée par Anik Bissonnette dans *Le Devoir*, rappelant la responsabilité de l'Etat québécois à l'endroit de ses artistes et travailleurs culturels dans un contexte de campagne électorale provinciale et au moment où le Mouvement pour les arts et les lettres tenait sa conférence de presse à Québec.

- « Rendez-vous annuel du Regroupement québécois de la danse : Réélue à la présidence, Anik Bissonnette convie la communauté de la danse à de Grands Chantiers » (17/10/2006)
- « Un nouveau toit pour Les Ateliers de danse moderne de Montréal : Le RQD salue le leadership de sa directrice, madame Christine Bouchard » (17/11/2006)
- « L'Espace chorégraphique Jean-Pierre Perreault : Le RQD applaudit sa réouverture prochaine » (14/02/2007)
- « Un silence incompréhensible », lettre ouverte d'Anik Bissonnette, *Le Devoir* (13/03/2007)
- « Troisième édition de Pas de danse, pas de vie! : Du 24 au 29 avril 2007, la danse se manifeste. » (17/04/2007)
- « 25 Traces chorégraphiques ouvrent le bal » (23/04/2007)
- « La ministre de la Culture et des Communications du Québec entre dans la danse à l'occasion de *Pas de danse, pas de vie!* » (30/04/2007)

## 5. Placement publicitaire

En 2006-2007, le Service des communications a fait publier quatre annonces dans les cahiers spéciaux du *Voir* et du *Devoir* des rentrées culturelles d'automne et d'hiver afin de mettre en valeur le [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org). Les publicités soulignaient certaines sections d'intérêt du site Internet tel que le calendrier des spectacles, le babillard et les publications. En avril 2007, deux annonces ont été publiées dans *Le Devoir*, et deux autres dans le *Voir*, afin de faire la promotion des activités de la troisième édition de *Pas de danse, pas de vie!*

## IV. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

### 1. Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes

Le RQD intervient en développement professionnel depuis 1994, avec la création du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes. Depuis, son engagement dans la formation et le développement professionnel des artistes et des travailleurs de la danse s'est accru et diversifié, grâce à l'obtention depuis 2001 d'un poste de coordonnateur en formation continue par l'entremise du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC).

Le Programme de soutien à l'entraînement des interprètes souscrit directement aux objectifs du RQD : promouvoir, encourager et soutenir le développement artistique, économique et social des professionnels de la danse. Le Programme a un impact direct sur la nature et la fréquence de l'entraînement et sur le perfectionnement des interprètes, dont les conditions socioéconomiques demeurent aussi précaires que lors de sa création.

Le Programme aide les danseurs professionnels à assumer les coûts d'un entraînement régulier tout au long de l'année, selon des techniques variées, une condition indispensable à l'exercice de leur profession, qu'ils soient en période de répétition, de représentation, sans emploi ou au chômage. L'aide financière est directement versée aux danseurs, sur présentation de leurs reçus d'entraînement. Pour pouvoir bénéficier du Programme, les membres doivent remplir une demande d'admission au Programme de remboursement des classes d'entraînement et répondre aux critères d'éligibilité revus annuellement.

#### 1.1. Quelques données

Le Service du développement professionnel du RQD gère ce programme soutenu financièrement par les trois Conseils des arts. Cette gestion comprend la rédaction des demandes d'aide financière, la mise à jour annuelle de la politique de remboursement, l'analyse de près de 200 demandes de participation, le traitement et la saisie d'environ 50 demandes de remboursement par mois (plus de 5000 classes remboursées) et la préparation du rapport annuel. Le RQD offre ainsi un soutien financier à environ 200 danseurs par année. En 2006-2007, ce sont près de 61 000 \$ qui leur ont été remboursés, soit un montant moyen de 386 \$ par danseur. Depuis la création du Programme, le RQD a versé aux danseurs près de 460 000 \$ en soutien financier pour leur entraînement.

### 2. Formation continue et perfectionnement

En 2006-2007, le RQD a réalisé dix projets (neuf au volet régional et un au volet multirégional) qui se sont traduits en 89 activités de formation totalisant 1 613 heures. Y ont pris part 374 personnes pour un total de 519 participants<sup>2</sup>. À ceci s'ajoute le projet coordonné par le Centre de ressources et transition pour danseurs (deux activités, 24 heures de formation, 15 personnes, 16 participants) et le projet coordonné par *La danse sur les routes du Québec* (deux activités au volet multirégional, 14 heures de formation, 16 personnes et 17 participants). Le RQD a agi à titre de répondant financier pour ces deux projets et a offert un soutien aux organismes. L'addition des activités de ces organismes à celles du RQD donne le résultat suivant :

---

<sup>2</sup> Le nombre de participants est supérieur au nombre de personnes, certaines d'entre elles ayant participé à plus d'une formation. Elles sont donc comptabilisées plus d'une fois.

- 93 activités,
- 1 651 heures de formation,
- 398 individus, 552 participations,
- une contribution de 96 518 \$ d'Emploi-Québec.

Voici le détail des activités coordonnées par le RQD;

- Au volet régional, Montréal : 79 activités qui ont totalisé 1 513 heures de formation et rejoint 418 participants. La contribution d'Emploi-Québec se chiffre à 73 205 \$.
- Au volet multirégional : dix activités (classes et ateliers de danse pour artistes professionnels à Sherbrooke et à Québec) qui ont totalisé 99,5 heures de formation. Y ont pris part 55 artistes pour un total de 101 participations. La contribution d'Emploi-Québec se chiffre à 13 889 \$.

### **3. Gestion de l'entente CSST / MCCQ**

L'année écoulée a permis de mesurer les implications de la gestion de l'entente sur le personnel affecté au développement professionnel. La douzaine de réclamations déposées durant l'année se sont avérées aisées à gérer. Le Service de formation et de développement a donc intégré cette gestion à sa tâche sans trop de difficultés. Les demandes ont été traitées avec célérité, à la grande satisfaction et au soulagement des bénéficiaires.

Cependant, force est de constater que l'entente n'est pas encore suffisamment connue des danseurs, malgré le grand pas qu'elle représente pour eux sur le plan de leurs conditions de travail. Des efforts de communication devront être investis pour mieux faire connaître l'existence et les modalités d'application auprès des interprètes.

## V. ADMINISTRATION

### 1. Le financement

Au nombre des responsabilités qui occupent la Direction et l'équipe du RQD existe la recherche constante de sources de financement pour assurer son fonctionnement et réaliser des projets.

#### 1.1. Fonctionnement

Le RQD est financé d'abord et avant tout par ses **membres** qui, par leur adhésion, leur inscription et leur contribution aux activités, ont assuré des revenus propres au montant de 96 382 \$ en 2006-2007, soit **14 %** des revenus totaux par rapport à 12 % en 2005-2006.

Le RQD reçoit une subvention du CALQ qui assure un fonctionnement de base, une partie des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et le travail de concertation interdisciplinaire, notamment au sein du Mouvement pour les arts et les lettres.

En 2006-2007, cette subvention se répartissait ainsi :

- ✓ 186 375 \$ pour le fonctionnement
- ✓ 25 000 \$ pour le Programme de soutien à l'entraînement des interprètes
- ✓ 19 000 \$ pour la concertation interdisciplinaire

Le montant attribué au **fonctionnement** représente **28 %** des revenus totaux comparativement à 30 % en 2005-2006. Cette subvention permet de payer :

- ✓ la rémunération d'une équipe de base qui comprend la direction générale, l'administration (gestion financière et compatibilité) et le secrétariat, soit deux postes à temps plein et deux postes contractuels
- ✓ les frais généraux tels ceux de représentation et de déplacements, le loyer, l'entretien, les taxes et les assurances, les fournitures, les équipements de bureau et l'informatique, les télécommunications, la poste et messagerie, les contributions de l'employeur, les honoraires et les services professionnels, les intérêts bancaires et les frais divers

Par ailleurs, le CALQ a octroyé une subvention ponctuelle de 15 000 \$, qui a contribué à créer un surplus d'exercice pour l'année financière 2006-2007, et qui a permis d'affecter une partie des actifs nets au projet des Grands Chantiers de la danse pour la saison 2007-2008.

#### 1.2. Projets

Le RQD ne saurait remplir sa mission sans l'appui de subventions additionnelles. Il doit donc développer des projets et trouver le financement nécessaire pour payer les salaires et les frais afférents. Les revenus attribués à l'ensemble de ces **projets** représentent **58 %** des revenus totaux.

### **1.2.1. Projets financés au niveau fédéral**

#### **A) Conseil des Arts du Canada**

En 2006-2007, le Conseil a attribué trois subventions de projets pour une somme globale de 86 000 \$, lesquelles ont permis de financer une partie des salaires du Service des communications, des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et des travaux de concertation pancanadienne.

De plus, une Brigade volante au montant de 10 000 \$ a été accordée pour retenir les expertises d'une consultante pour une *Étude d'opportunité en vue de la création d'une fondation vouée au développement de la danse Québec*. Une partie de cette subvention a été reportée à la saison 2007-2008.

### **1.2.2. Projets financés au niveau provincial**

#### **A) Emploi-Québec**

Les activités de formation professionnelle sont rémunérées en totalité par Emploi-Québec selon les différents projets acceptés. Cette année, ces activités ont généré 96 518 \$ de revenus pour couvrir un montant égal de dépenses.

### **1.2.3. Projets financés au niveau municipal**

#### **A) Conseil des arts de Montréal**

Une subvention de 20 000 \$ a été attribuée pour financer une partie des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes.

De plus, le Conseil a accordé une subvention de 20 000 \$, en 2005-2006, pour soutenir la réalisation du projet des Grands Chantiers de la danse.

#### **B) Ville de Montréal**

Le solde d'une subvention de la Ville au montant de 19 912 \$ a été réservé pour des activités de promotion et de visibilité de la danse.

De plus, le RQD a reçu une subvention de 7 500 \$ pour lui permettre de compléter le financement de l'événement *Pas de danse, pas de vie!*

## **1.3. Subventions salariales**

#### **A) Conseil québécois des ressources humaines en culture**

Depuis 2001-2002, le RQD bénéficie d'une subvention qui assure une partie des salaires liés au développement professionnel. En 2006-2007, ce montant a été fixé à 42 710 \$.

#### **B) Emploi-Québec**

Emploi-Québec attribue aussi des subventions salariales qui permettent d'embaucher du personnel de soutien. Ainsi en 2006-2007, ces subventions ont totalisé 21 393 \$, ce qui a permis, exceptionnellement, de rémunérer trois postes au lieu de deux.

Le financement du RQD peut varier grandement d'une année à l'autre, car seuls les revenus autonomes et l'unique subvention de fonctionnement du CALQ sont généralement stables. Ainsi, au 30 juin 2007,

les revenus totaux ont été de 667 097 \$ par rapport à 622 051 \$ en 2006, soit une hausse de plus de 7 %, attribuable à la hausse des revenus de projets.

## 2. L'équipe

Les ressources humaines vont de paire avec les ressources financières. Le RQD ne peut rémunérer que trois postes, soit ceux de la Direction générale, de l'Administration (deux postes contractuels) et du Secrétariat. Les autres postes sont tributaires de subventions spécifiques. Voici un tableau illustrant cet état des faits en 2006-2007.

### 2.1. Ressources humaines en relation aux ressources financières

Fonctionnement (CALQ)	Subventions spécifiques	Programmes d'emploi (maximum 26 semaines)
Direction générale		
	Adjoint à la direction générale et aux communications (renouvelable aux trois ans)	Assistant au site Internet
	Agent d'information et webmestre (renouvelable aux trois ans)	Assistant à la logistique événementielle et aux communications
	Coordonnateur du développement professionnel (à échéance au 31 mars de chaque année)	Assistant au développement professionnel
Gestion financière et administration		
Comptabilité		
Responsable du secrétariat et de l'accueil aux membres		

### 2.2. Changements au sein de l'équipe

Le RQD n'est pas le seul organisme dans le secteur de la danse professionnelle au Québec à éprouver des difficultés à maintenir son personnel en emploi. Il y a eu trois départs entre mai et juillet 2007, dont deux occupant des postes clés.

La liste des personnes en poste au 30 juin 2007 se trouve plus bas, mais il convient ici de saluer celles qui ont quitté le RQD en cours de saison :

- Maryse Gervais, coordonnatrice du développement professionnel

Avec son départ, le RQD tourne une page de son histoire. Bien qu'encore jeune, Maryse a occupé diverses fonctions au sein du RQD pendant dix ans, dont celle de coordonnatrice du développement professionnel depuis 2002. Forte de cette expérience, Maryse a choisi de se donner de nouveaux défis professionnels. Les qualités certaines de cette collègue fort appréciée, ses compétences, son écoute, sa bonne humeur et son professionnalisme nous manqueront assurément, mais la vie continue au RQD!

- Sandra O'Connor, adjointe à la direction générale et aux communications
- Christine Laguë, assistante au site Internet

### **2.3. L'équipe en date du 30 juin 2007**

Au 30 juin 2007, l'équipe du RQD rassemblait les personnes suivantes :

- ✓ Lorraine Hébert, directrice générale
- ✓ Judith Lessard Bérubé, agente d'information et webmestre
- ✓ Ginette Prince, coordonnatrice du développement professionnel
- ✓ Yves Murray, responsable du secrétariat et de l'accueil des membres
- ✓ Julie Desmarais-Bastien, assistante à la logistique événementielle et aux communications
- ✓ Catherine Nadeau, assistante à la formation
- ✓ Louise Laplante, gestion financière et administration
- ✓ Yolande Guérard, comptable

## Résultats financiers au 30 juin 2007

	2007	2006
<b>REVENUS</b>		
Conseil des arts et des lettres du Québec	245 375 \$	230 375 \$
Conseil des arts de Montréal	40 000 \$	20 000 \$
Ministère de la culture et des communications du Québec	4 774 \$	-
Conseil des Arts du Canada	96 307 \$	101 152 \$
Ville de Montréal	27 412 \$	26 842 \$
CQRHC	42 710 \$	44 428 \$
Emploi-Québec	117 911 \$	122 034 \$
Adhésions	51 504 \$	49 376 \$
Inscriptions et contributions	23 381 \$	20 583 \$
Intérêts	8 437 \$	2 751 \$
Divers	9 285 \$	4 510 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>667 096 \$</b>	<b>622 051 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Salaires, cachets et avantages sociaux	261 460 \$	256 247 \$
Conception et graphisme	6 371 \$	5 266 \$
Loyer et électricité	24 226 \$	26 258 \$
Assurances	2 965 \$	3 074 \$
Taxes, permis et cotisations	11 571 \$	2 115 \$
Frais de location	12 071 \$	9 642 \$
Frais de classes d'entraînement	62 751 \$	53 086 \$
Frais de déplacements et séjours	10 749 \$	12 537 \$
Frais de représentation	4 010 \$	4 546 \$
Services professionnels	16 773 \$	6 345 \$
Services professionnels – soutien aux membres	118 294 \$	135 697 \$
Assemblée générale et réunions	7 642 \$	10 370 \$
Publicité et promotion	18 291 \$	9 058 \$
Entretien et réparation	3 275 \$	39 659 \$
Impression	2 161 \$	4 121 \$
Frais de bureau	8 947 \$	9 999 \$
Matériel informatique	3 686 \$	767 \$
Poste et messagerie	3 836 \$	3 463 \$
Téléphone	6 145 \$	6 441 \$
Honoraires professionnels	11 658 \$	11 988 \$
Intérêts et frais bancaires	1 476 \$	1 577 \$
Divers	0 \$	1 316 \$
Amortissement des immobilisations	3 466 \$	2 522 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>601 824 \$</b>	<b>616 144 \$</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>		
<b>dont 61 000 \$ ont été affectés au 30 juin 2007 aux Grands Chantiers</b>		
<b>de la danse et au Programme de soutien à l'entraînement des</b>		
<b>interprètes pour la saison 2007-2008</b>		
	<b>65 272 \$</b>	<b>5 907 \$</b>



## *Le membership*

1999-00 2000-01 2001-02 2002-03 2003-04 2004-05 2005-06 2006-07

### ORGANISMES

Compagnies	32	38	41	37	40	40	38	35
Diffuseurs	5	6	6	6	4	6	9	6
Écoles de danse	3	2	2	4	6	4	3	4
Organismes de service			2	2	4	6	5	6
<b>Sous-total organismes</b>	<b>42</b>	<b>46</b>	<b>51</b>	<b>49</b>	<b>54</b>	<b>56</b>	<b>55</b>	<b>51</b>

### INDIVIDUS

Interprétation	149	151	136	165	169	194	198	216
Formation	88	103	75	69	54	83	58	91
Création/prod/diff.	53	54	51	50	48	57	45	49
<b>Sous-total individus</b>	<b>290</b>	<b>308</b>	<b>262</b>	<b>284</b>	<b>271</b>	<b>334</b>	<b>301</b>	<b>356</b>

### MEMBRES ASSOCIÉS

Organismes	2	3	1	2	4	2	2	2
Individus				66	68		45	72
Intermédiaires	62	97	74			49		
Étudiants	28					1		
Soutien	1							
<b>Sous-total associés</b>	<b>91</b>	<b>100</b>	<b>75</b>	<b>68</b>	<b>72</b>	<b>52</b>	<b>47</b>	<b>74</b>

### MEMBRES HONORAIRES

5 6 6 6 5 5

<b>GRAND TOTAL</b>	<b>423</b>	<b>456</b>	<b>393</b>	<b>407</b>	<b>403</b>	<b>448</b>	<b>408</b>	<b>486</b>
--------------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

